NATO OTAN
Revue de l'OTAN

La transformation de l'Alliance

Sommaire

2 Plus ça change ...
Günther Altenburg examine la manière dont l'OTAN a affronté les crises au cours de son histoire et l'impact de ses réactions sur l'actuel débat lié à la modernisation de l'Alliance.

6 Nouvelles capacités, nouveaux membres, nouvelles relations
A la veille du Sommet de Prague, Marc Grossman clarifie la conception qu'a Washington de l'OTAN.

10 Le temps presse pour l'Alliance
Pour le général Klaus Naumann, l'OTAN risque de perdre son utilité, à moins que des mesures urgentes ne soient prises pour la revitaliser.

14 Un nouvel avenir pour l'Alliance
Guillaume Parmentier défend l'idée que l'OTAN doit se concentrer sur sa capacité militaire et accéder à un partenariat plus égal entre les Etats-Unis et les autres Alliés.

18 Débat
La nouvelle fonction de l'OTAN doit-elle être la lutte contre le terrorisme?
Daniel S. Hamilton VERSUS Sir Timothy Garden

24 Nécrologie
Joseph Luns
Jamie Shea se penche sur la vie et les réalisations de Joseph Luns, cinquième Secrétaire général de l'OTAN.

26 Chronique littéraire
Crime et châtiment
Christopher Bennett nous parle de deux ouvrages récents, qui examinent l'efficacité des tribunaux pour les crimes de guerre.

29 Interview
Anton Tus: officier et diplomate

33 -35 Opinion
L'anglais pour les forces de maintien de la paix
La vulnérabilité d'une société inter-connectée

37 Analyse
Un nouveau départ
Paul Fritch évalue les perspectives du nouveau Conseil OTAN-Russie.

40 Militaire
Renforcer les capacités de l'Alliance
Robert G. Bell examine les défis auxquels l'Alliance est confrontée pour la coopération en matière d'armements.

La *Revue de l'OTAN* est une publication électronique, publiée sous l'autorité du Secrétaire général. Elle a pour objectif de contribuer à une discussion constructive des thèmes atlantiques. Les articles qui y figurent ne représentent donc pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernments des pays membres ou de l'OTAN. La version PDF de la *Revue de l'OTAN* ne contient pas forcément tous les articles et les sujets traités dans la version internet. Les articles peuvent être reproduits sous réserve de l'autorisation du rédacteur et de la mention de leur origine. Les articles signés doivent indiquer le nom de l'auteur.

Equipe éditoriale
Rédacteur en Chef: Christopher Bennett
Assistante de Production: Felicity Breeze

Editeur: Director of Information and Press
NATO, 1110 Brussels, Belgium
E-mail: revieweditor@hq.nato.int

Dans la présente publication, les références à l'ex-République yougoslave de Macédoine sont accompagnées d'un astérisque(*) qui renvoie à la note suivante : "La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel".

Plus ça change...

Günther Altenburg examine la manière dont l'OTAN a affronté les crises au cours de son histoire et l'impact de ses réactions sur l'actuel débat lié à la modernisation de l'Alliance.

"L'OTAN, pierre angulaire de notre politique étrangère, ne s'est pas adaptée à l'évolution des relations stratégiques et politiques... Si le groupe des pays nord-atlantiques ne définit pas une finalité plus claire, il se condamne à terme."

"L'Alliance atlantique en est au stade précoce de ce qui pourrait bien être pour elle une maladie mortelle. L'Alliance a connu de nombreuses difficultés auparavant, mais elle est actuellement confrontée à sa plus grave crise."

"L'OTAN est confrontée à une crise profonde et durable. Il se pourrait même qu'elle disparaisse avant la fin de la décennie."

Réunion du Conseil: Les débats portant sur la politique et la stratégie de l'OTAN ne constituent pas des perturbations malvenues, mais représentent l'essence même de l'Alliance. (© NATO)

Si vous pensez que ces citations sont ultérieures au 11 septembre 2001, vous êtes dans l'erreur! Elles s'étalent, en effet, sur plus de trois décennies. La première est d'Henry Kissinger et remonte à 1961; la deuxième, extraite des pages de The Economist, considérait en 1982 que l'OTAN était entrée en phase terminale. Quant à la troisième, elle remonte à 1994 et est l'œuvre de Christoph Bertram, ancien directeur du prestigieux *International Institute for Strategic Studies.*

Günther Altenburg est Secrétaire général adjoint à la Division des affaires politiques de l'OTAN.

Pourquoi aucune de ces prédictions funestes ni d'autres encore ne se sont avérées fondées? Parce que les cassandres commettent une erreur très commune en pensant à l'Alliance atlantique: ils confondent les désaccords en son sein avec un signe de lassitude. Et ils transforment tout débat légitime portant sur l'avenir de l'Alliance en désaccord fondamental sur sa pertinence. Or, il apparaît que cette pertinence n'a jamais été sérieusement remise en question. Alors que l'OTAN passe à la vitesse supérieure pour faire face à un nouveau défi majeur — le terrorisme —, il est utile de garder à l'esprit ce fait fondamental. Les débats portant sur la politique et la stratégie de l'OTAN ne constituent pas des perturbations malvenues, mais représentent l'essence même de l'Alliance.

Les dilemmes militaires: peu de moyens, des objectifs divergents

Rétrospectivement, l'on pourrait dire que l'histoire de l'OTAN se caractérise par une réussite masquée par une crise perpétuelle. Dès l'abord, la notion d'une alliance permanente entre l'Amérique du Nord et l'Europe est apparue comme peu plausible. La cérémonie de signature du Traité de Washington en avril 1949 essuya d'ailleurs les railleries de la presse américaine qui la qualifia de " plus spectaculaire que l'acte proprement dit ". Cela montre bien l'état d'esprit de l'époque. Et l'orchestre du Département d'Etat ne fit que renforcer cette impression lorsqu'il se mit à jouer *I Got Plenty of Nothing* de George Gershwin.

Cette composition de Gershwin semblait parfaitement caractériser la dimension militaire de l'OTAN. Dès le départ, avec la non-réalisation des ambitieux objectifs de force de Lisbonne de 1952, il semble que les Alliés aient pris l'habitude de ne jamais satisfaire les exigences qu'ils se fixent. Pour de nombreux observateurs sceptiques, l'incapacité de l'OTAN à mettre en concordance moyens et objectifs représente un échec endémique de l'Alliance. Le même verdict frappe la stratégie militaire de l'OTAN. Comme cette stratégie militaire constitue un compromis entre les intérêts alliés et des moyens militaires limités antagonistes, chaque réforme est précédée d'un débat douloureux. C'est ainsi, par exemple, que, lorsqu'en 1961 les Etats-Unis se sont montrés favorables à l'abandon de la stratégie des représailles nucléaires massives au bénéfice d'une "réponse graduée", les Alliés ont débattu durant pas moins de sept ans avant

d'approuver finalement ce changement. Même alors, cette nouvelle stratégie a continué à faire l'objet de différences d'interprétation transatlantiques. Il n'est dès lors pas surprenant que, de l'avis de nombreux experts de la défense, la stratégie de l'OTAN soit demeurée en crise permanente.

La dimension militaire de l'OTAN a néanmoins fonctionné. Car, en dépit des différences d'interprétation et des désaccords sur les stratégies et leur mise en œuvre adéquate, l'Alliance est toujours parvenue à accomplir ce qui compte le plus: faire passer le message selon lequel l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale considèrent qu'elles constituent un seul et même espace de sécurité. Bien plus que n'importe quelle modification spécifique de la stratégie ou décision d'acquisition, ce message a renforcé le rôle au sens large de l'OTAN en tant que communauté politique, une communauté prête à se défendre. Qui plus est, l'OTAN a accompli bien davantage que l'édification d'un cadre de défense commune. En créant une structure militaire intégrée, les Alliés ont généré un système de commandement militaire qui a fortement influencé l'évolution des forces nationales. Comme ce système repose sur des engagements volontaires, aucun pays ne peut être tenu responsable en cas de non-respect de certains d'entre eux. L'on ne peut toutefois nier qu'au fil des années, la pratique de planification, révision et évaluation conjointes a eu un considérable effet cumulatif dans l'harmonisation des plans et politiques de défense des Alliés.

L'on pourrait dire que l'histoire de l'OTAN se caractérise par une réussite masquée par une crise perpétuelle

Les dilemmes militaires: solidarité sans subordination

Le lien transatlantique, qui constitue l'essence de l'OTAN, a également fait l'objet de critiques permanentes. Dès l'abord, les analystes américains ont à plusieurs reprises averti que, si les Alliés européens ne parvenaient pas à accroître leurs dépenses de défense ni à contribuer d'une manière ou d'une autre à rééquilibrer la charge de la sécurité transatlantique, ils risquaient de perdre le soutien des Etats-Unis et d'entraîner la déliquescence de l'Alliance. Les Alliés européens pour leur part ont plusieurs fois accusé les Etats-Unis de chercher avec arrogance à dominer l'OTAN, tant politiquement que militairement. Ils raillent en outre l'ambivalence américaine face à l'intégration européenne: les Etats-Unis soutiennent en paroles le renforcement de l'Europe, mais lorsqu'il s'agit d'octroyer à celle-ci davantage de responsabilités, ils préfèrent en revenir à la vieille méthode qui consiste à diriger seuls. Les frictions ont d'ailleurs été si vives que la France s'est retirée de la structure militaire en 1966, entraînant une crise majeure au sein de l'OTAN. Même alors cependant, la vie a continué. L'OTAN a quitté la France pour s'installer en Belgique et, bien que la France ne fît plus partie de la structure militaire intégrée, elle a conservé d'autres liens avec l'Alliance, qui empêchent son éloignement des cultures militaires des autres Alliés. Quoi qu'il en soit, le rôle de la France en tant que membre actif n'a pas été affecté par cette mesure. La disparition de la direction stratégique assumée par l'OTAN, symbolisée par le départ de la France du commandement militaire intégré, a, elle aussi, été surmontée. Le Rapport Harmel de 1967, ainsi baptisé en l'honneur du ministre belge des Affaires étrangères qui présida à sa rédaction, a pris fait et cause pour une formule mixte de dissuasion et de défense, aplanissant ainsi les divergences de vues apparues entre les Alliés quant aux opportunités et aux pièges liés à une politique de la main tendue envers les pays du Pacte de Varsovie.

La nouvelle phase de la Guerre froide consécutive à l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique en 1979 a entraîné un nouveau différend transatlantique. Les points de vue quant à la menace soviétique se sont encore éloignés, car les Etats-Unis semblaient prêts à une politique plus conflictuelle, tandis que les Européens désiraient ardemment préserver ce qu'il restait de la détente. En dépit des difficultés dans les relations transatlantiques, l'Alliance est néanmoins parvenue à surmonter ce qui peut rétrospectivement être considéré comme l'une de ses plus graves crises: le déploiement de forces nucléaires de portée intermédiaire (INF) en Europe. Cette décision, adoptée en réponse à une incessante accumulation par les Soviétiques d'armes similaires, a eu un effet auquel on ne s'attendait pas: en plus d'un renforcement du sentiment d'insécurité et de crainte de la guerre, elle a galvanisé l'opinion publique et débouché sur une opposition sans précédent. Pour une Alliance démocratique reposant sur le soutien de l'opinion, il s'agissait-là d'une véritable crise. L'OTAN a néanmoins tenu bon, sachant pertinemment que la question s'était muée en un bras de fer avec l'Union soviétique dont l'Alliance devait absolument sortir vainqueur. C'est effectivement ce qui s'est passé. Même son offre de "solution zéro" pour les déploiements d'INF — la proposition de ne pas déployer en échange du retrait des armes soviétiques similaires —, d'abord ridiculisée par les experts comme par les pacifistes, fut acceptée par Moscou.

Rétrospectivement, la décision de l'OTAN liée aux INF peut être interprétée comme le prélude à la fin de la Guerre froide. Même si, entre-temps, les Alliés sont passés à la controverse suivante sur les plans américains de déploiement d'une défense antimissiles basée dans l'espace, le lien transatlantique a démontré sa remarquable résistance. Lorsque la Guerre froide a pris fin — après les inévitables chamailleries au sein de l'OTAN quant à savoir si Mikhaïl Gorbatchev était un véritable réformateur —, l'Alliance a pu dresser son bilan et éprouver un légitime sentiment de réussite pour avoir réussi à forger une nouvelle approche sensée en matière de contrôle des armements conventionnels et à adopter une politique réfléchie pour faciliter la réunification de l'Allemagne tout en rassurant Moscou.

Le dilemme de l'après-Guerre froide: indifférence ou engagement

La fin de la Guerre froide a propulsé l'Alliance dans une nouvelle période d'incertitude, de nombreux observateurs considérant alors la disparition de l'OTAN comme inévitable. Pour eux, en l'absence d'une menace soviétique, l'Alliance ne pouvait que connaître un déclin conduisant à sa dissolution. Mais, une fois encore, les critiques se sont trompés. L'Alliance est demeurée nécessaire pour l'Europe de l'après-Guerre froide, pas seulement en tant qu'organisation de défense collective, mais comme gestionnaire de la sécurité au sens le plus large. Ce qui était nécessaire à la fin de la Guerre froide, c'était un cadre politico-militaire complet destiné à faciliter la transition majeure de l'Europe vers un continent "entier et libre".

En quelques années, l'OTAN a assumé le rôle qui lui était nouvellement confié de cadre pour le changement. Elle a créé une série de politiques qui ont aidé l'Europe à affronter les défis de la transformation. Comme il fallait s'y attendre, les Alliés ont continué à ne pas être d'accord quant à l'ampleur des réformes. Certains préféraient voir en l'OTAN une barrière passive en cas de retour, sous une forme ou une autre, de la menace soviétique. D'autres voulaient confier à l'Alliance un rôle plus actif, consistant à tendre la main aux anciens adversaires. Le temps passant, les arguments en faveur d'une politique activiste gagnèrent en pertinence. Les pays d'Europe centrale et orientale demandaient à grands cris un resserrement des liens, soulignant la nécessité stratégique pour l'Alliance d'un rapprochement avec eux et de l'octroi d'une aide destinée à leur permettre d'affronter les formidables défis de la transition post-communiste.

Mais ce rapprochement devait-il également conduire à une invitation éventuelle à adhérer à l'OTAN? En la matière également, l'Alliance a suivi son processus habituel: un débat polémique initial, suivi d'un consensus, puis de l'élaboration d'un plan détaillé pour la mise en œuvre de ce consensus. En 1997, après plusieurs années de préparatifs minutieux, l'OTAN a invité trois anciens membres du Pacte de Varsovie à se joindre à elle, dans le cadre d'un processus graduel devant aboutir à de nouvelles invitations à un stade ultérieur. De la sorte, le processus d'élargissement laissait la porte ouverte à l'option de futures invitations, tout en donnant le temps aux pays candidats de se préparer à l'adhésion. La Russie exigeait pour sa part des relations privilégiées, ce qui n'a jamais été contesté, même si, au départ, les Alliés n'étaient pas d'accord entre eux quant à l'ampleur et à l'approfondissement de ces relations. L'OTAN a donc joué un rôle essentiel pour mettre fin à la division de l'Europe.

Les conflits résultant de la dissolution de la Yougoslavie ont constitué le plus grand défi de l'après-Guerre froide. Les Alliés de l'OTAN adoptèrent d'abord une approche prudente vis-à-vis des conflits en Europe du Sud-Est. Ils considéraient qu'aucun intérêt stratégique concret n'était en jeu, tout en étant inquiets des conséquences d'un engagement militaire direct. L'implication de l'OTAN demeura, en conséquence, restreinte et se limita à soutenir d'autres acteurs institutionnels, tels les Nations unies, sans rôle spécifique pour l'Alliance. Le prolongement des conflits entraînés par la dissolution de la Yougoslavie rendit toutefois ce rôle minimaliste de plus en plus intenable. Les frictions se multiplièrent, en particulier entre les Etats-Unis et les autres Alliés, quant à l'attitude à adopter. En 1994, The New York Times considérait les désaccords transatlantiques comme les pires depuis la crise de Suez en 1956, faisant écho à un sentiment généralisé suivant lequel une Alliance ayant résisté à la pression soviétique était sur le point d'être démantelée par une poignée de seigneurs de la guerre des Balkans. Le moment n'était plus aux tergiversations.

L'OTAN a également surmonté le défi des Balkans, à l'instar des défis précédents. Les Alliés sont finalement tombés d'accord pour adopter une ligne plus dure, sont passés à l'action et ont mis un terme à la guerre en Bosnie-Herzégovine (Bosnie). Début 1996, une force de maintien de la paix, conduite par l'OTAN et soutenue par de nombreux pays partenaires, s'est déployée en Bosnie. L'OTAN écrivait à la fois une page d'histoire et une page de l'actualité. Seule l'Alliance, avec ses ententes politiques et militaires, était en mesure de le faire. Les désaccords initiaux entre Alliés sur la manière de faire face aux conflits régionaux s'étaient émoussés au fil du temps. En passant à l'action, l'OTAN venait de s'imposer comme la première gardienne de la paix en Europe. Et, dans la foulée, l'OTAN avait également répondu à une

question débattue depuis très longtemps par les Alliés: à savoir, l'Alliance peut-elle agir "hors zone", c'est-à-dire en dehors de son périmètre traditionnel de défense collective. Oui, elle le peut.

En s'engageant à soutenir un accord de paix pour la Bosnie, l'OTAN a pris fait et cause pour la stabilité en Europe du Sud-Est. De la sorte, lorsque la crise au Kosovo a éclaté, l'Alliance n'avait pratiquement aucun autre choix que de s'impliquer. Après avoir épuisé toutes les possibilités diplomatiques, l'OTAN a lancé une campagne aérienne pour contraindre Belgrade à mettre fin à sa politique de nettoyage ethnique. Une fois de plus, l'habitude de voir l'OTAN en crise a brouillé la perception de l'opinion publique. Des critiques légitimes quant à la manière dont la campagne était menée — une contribution trop importante des Etats-Unis et trop faible de l'Europe — ont dominé à un point tel l'image que s'en faisait l'opinion que la question la plus importante est presque passée inaperçue dans le débat. L'OTAN a gagné ce conflit, ce qui lui a permis de mettre un terme à la plus importante campagne de nettoyage ethnique depuis la Deuxième Guerre mondiale.

L'OTAN n'a pas tardé à appliquer les leçons tirées des conflits dans les Balkans. Lorsque l'ex-République yougoslave de Macédoine* a été confrontée au risque d'une guerre civile, la réponse des Alliés a été immédiate. Le déploiement rapide d'une force de l'OTAN a empêché une conflagration majeure et contribué à placer le pays sur la voie de la réforme. Cette mission de prévention de conflit s'est déroulée sans débat majeur au sein de l'Alliance. La leçon voulant que l'engagement doit prendre le pas sur l'indifférence avait été assimilée. Qui plus est, le fait que cette mission ait été étroitement coordonnée avec l'Union européenne indique qu'une autre question obsédant l'Alliance depuis des décennies est sur le point d'être résolue. Cette question consiste à savoir si la mise en œuvre d'une politique distincte de sécurité et de défense européenne s'effectuera au détriment de l'OTAN. La mise en place de liens institutionnels entre l'Union européenne et l'OTAN reflète un consensus naissant, qui veut que l'OTAN non seulement puisse se permettre, mais doive aussi activement rechercher une contribution européenne plus forte et cohérente.

Le nouveau défi: le terrorisme

Que nous apprend ce bref récapitulatif des "crises" de l'OTAN quant aux chances de l'Alliance de jouer un rôle significatif dans la lutte contre le terrorisme? La réponse est double. En premier lieu, l'OTAN élaborera certainement de nouvelles stratégies et politiques pour affronter ce nouveau défi stratégique. Celui-ci se manifeste de manière trop dramatique pour être ignoré par l'alliance militaire la plus puissante au monde. Les contours de cette nouvelle approche de l'OTAN sont, d'ailleurs, déjà visibles: de nouvelles relations avec la Russie, un nouveau concept militaire pour la défense contre le terrorisme et un renforcement de la lutte contre la dissémination des armes de destruction massive.

Deuxièmement, en dépit de ces changements, l'OTAN ne sera pas en mesure de faire oublier son image d'une alliance en crise. Comme dans le passé, les critiques continueront à confondre débats et désaccords et interpréteront les controverses non pas comme un préalable nécessaire au changement et à l'adaptation, mais comme un prélude au désastre. Il n'y a guère de choses que les Alliés puissent faire à ce sujet, sauf, peut-être, éviter d'émailler leurs relations de déclarations incendiaires. Il convient de laisser le soin aux critiques externes de juger l'Alliance en fonction de critères si ambitieux qu'ils confinent à l'échec assuré. ■

* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

Nouvelles capacités, nouveaux membres, nouvelles relations

A la veille du Sommet de Prague, Marc Grossman clarifie la conception qu'a Washington de l'OTAN.

Le onze septembre a été marqué par une terrible tragédie. Mais se pourrait-il également qu'il ait été le rendez-vous de l'OTAN avec son avenir? Invoquant, pour la première fois, l'Article 5, l'OTAN a démontré que ses membres sont unis et déterminés à relever les nouveaux défis pour la sécurité posés par le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs. Les actions individuelles et collectives entreprises par les Alliés de l'OTAN en réponse aux événements du 11 septembre ne nous ont pas surpris. Tout au long de son histoire, l'Alliance a toujours été prête à faire face aux nouvelles menaces et à saisir les nouvelles opportunités. C'est pourquoi elle conserve toute sa pertinence et demeure l'élément essentiel de la stabilité et de la sécurité de la zone euro-atlantique.

Capacités des forces: l'OTAN doit être en mesure de déployer à bref délai des forces équilibrées, flexibles et bien armées. (© NATO)

Lorsque le président George Bush et ses homologues se rencontreront en novembre à Prague, ils souligneront les profonds changements intervenus en Europe et le rôle central de l'OTAN qui a rendu ces changements possibles. Les dirigeants de l'OTAN réaffirmeront la force, l'unité et la vitalité de l'Alliance atlantique. Les bases fondamentales de l'OTAN — valeurs partagées, engagement envers la défense collective et importance du lien transatlantique — sont plus essentielles que jamais. Comme le président Bush l'a déclaré en avril, l'OTAN demeure "un ancrage pour la sécurité, tant pour l'Europe que pour les Etats-Unis".

Le 11 septembre, il nous a été rappelé à quel point notre monde demeure dangereux. Les événements de cette journée et de celles qui l'ont immédiatement suivie démontrent également l'importance de nos Alliés dans la lutte pour vaincre les nouvelles menaces auxquelles nous sommes confrontés. L'Alliance tire sa force de notre résolution à défendre nos peuples et nos valeurs. L'OTAN n'a rien perdu de son importance pour notre sécurité depuis le 11 septembre. Au contraire, l'Alliance est plus pertinente que jamais.

Les ministres de l'OTAN ont décidé, en décembre dernier, d'intensifier les efforts communs pour affronter les menaces auxquelles tous les Alliés sont confrontés face au terrorisme, à la prolifération des armes de destruction massive et à leurs vecteurs. Dans la foulée, ils ont souscrit de nouveaux engagements lors de réunions qui se sont tenues à Reykjavik, à Rome et à Bruxelles en mai et en juin. Lorsque le président Bush rencontrera les autres dirigeants alliés à Prague, il se joindra à eux pour approuver un plan d'action visant à renforcer la capacité de l'OTAN à faire face aux nouvelles menaces. Cet ordre du jour, que l'on peut résumer par "nouvelles capacités, nouveaux membres, nouvelles relations", entraînera l'Alliance dans de nouvelles directions, même s'il reflète les valeurs durables et les objectifs communs établis dans sa charte fondatrice, le Traité de Washington de 1949, afin de sauvegarder la liberté, l'héritage commun et la civilisation de nos peuples, de vivre en paix avec d'autres peuples et gouvernements, et de promouvoir la stabilité et le bien-être de la zone nord-atlantique.

Nouvelles capacités

Depuis la fin de la Guerre froide, l'Alliance a pris des mesures pour réviser sa doctrine et améliorer ses structures de forces et de commandement, afin de contrer ce qui la menace actuellement. Le Concept stratégique de 1999 définit explicitement ces nouvelles menaces, faisant remarquer que: "Les dix dernières années ont toutefois vu également l'apparition de

Marc Grossman est le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques.

nouveaux risques complexes pour la paix et la stabilité euro-atlantiques, risques liés à des politiques d'oppression, à des conflits ethniques, au marasme économique, à l'effondrement de l'ordre politique, et à la prolifération des armes de destruction massive." Mais il y a davantage à faire. Les événements du 11 septembre montrent que les menaces pour les Alliés et notre Alliance peuvent provenir de n'importe où, n'importe quand. Aujourd'hui plus que jamais, l'OTAN doit être en mesure de déployer à bref délai des forces équilibrées, flexibles et bien armées, capables de mener des opérations soutenues, répondant à tout un éventail d'options militaires.

Pour combattre efficacement aux côtés des Etats-Unis, les forces européennes ont notamment besoin de plus de capacités, y compris en matière d'acheminement aérien des forces stratégiques, de frappe de précision moderne et de soutien logistique au combat. En l'absence d'une réduction substantielle de la disparité, les Alliés de l'OTAN éprouveront de plus en plus de difficultés à jouer leur rôle dans la lutte contre les menaces auxquelles nous sommes confrontés.

L'OTAN n'a rien perdu de son importance pour notre sécurité depuis le 11 septembre. Au contraire, l'Alliance est plus pertinente que jamais

Lors du Sommet de Prague, l'OTAN devra commencer à corriger ce déséquilibre en assurant une amélioration complète des capacités militaires européennes. Nous devons mettre davantage l'accent sur l'Initiative sur les capacités de défense, le programme de haut niveau lancé en 1999 pour renforcer les capacités de l'Alliance. Des forces européennes efficaces peuvent être créées en identifiant les domaines essentiels d'insuffisance et en décidant la mise en commun des ressources appropriées. La chose est similaire à ce que font les Alliés également membres de l'Union européenne pour satisfaire l'"engagement des capacités", qui consiste à déployer des forces conduites par l'Union dans les cas où l'OTAN décide de ne pas s'impliquer. D'autres exigences en matière de capacités peuvent être satisfaites par le biais de la spécialisation par pays, en fonction d'une division agréée des tâches. Nous pensons sincèrement que ces objectifs peuvent être atteints. Comme le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld l'a fait remarquer lors de sa conférence de presse du 7 juin faisant suite à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN: "Je suis absolument persuadé... que les opinions publiques des pays de l'OTAN accepteront de fournir une part relativement réduite de nos produits intérieurs bruts pour assurer le type d'investissements qui permettront aux pays de l'OTAN de contribuer, individuellement et collectivement, à la paix et à la stabilité dans le monde."

L'OTAN a également besoin des moyens de défendre ses forces et ses membres contre de nouveaux types d'attaques. Cela implique la mise en place d'une défense efficace contre les armes de destruction massive utilisées par des " Etats voyous", des groupes terroristes ou toute sinistre combinaison des deux. Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'OTAN reconnaissent l'importance d'agir pour résoudre la question des capacités et nous nous attendons donc à ce qu'un ensemble complet de recommandations soit soumis pour approbation aux chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Prague.

Nouveaux membres

Notre deuxième objectif pour Prague consiste à poursuivre le processus d'édification d'une communauté euro-atlantique unie, en accueillant comme nouveaux membres les pays démocratiques européens qui démontrent leur détermination et leur aptitude à défendre les principes de la démocratie, de la liberté individuelle et de la primauté du droit. Initié lors du Sommet de l'OTAN de Madrid en 1997, le processus d'élargissement de l'Alliance à de nouvelles démocraties européennes nous rapproche de la vision d'une Europe libre et unie que partageaient déjà les fondateurs de l'OTAN. Mais ici également, beaucoup de travail reste à faire.

Le président Bush a affirmé que "toutes les démocraties d'Europe qui le souhaitent et qui sont prêtes à partager les responsabilités entraînées par l'OTAN" doivent pouvoir adhérer à l'Alliance. Il a clairement fait part de cette conviction aux Alliés et aux pays candidats en déclarant: "Nous avons agi avec prudence; le moment est à présent venu d'agir avec détermination." Nous collaborons étroitement avec les Alliés et les neuf pays candidats qui participent au Plan d'action pour l'adhésion (MAP) afin de renforcer les préparatifs de ces derniers. Une équipe conduite par l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN, Nicholas Burns, a rendu visite aux neuf pays candidats au début de cette année, afin de souligner la priorité à accorder aux réformes essentielles dans les mois qui précèdent le Sommet de Prague. De retour de ces réunions, notre équipe s'est montrée impressionnée par la détermination des pays candidats à atteindre les objectifs du MAP et à poursuivre les réformes, même

si ces pays reconnaissent tous qu'un travail important les attend. Nous avons déclaré aux candidats que les Etats-Unis n'ont pris aucune décision quant aux pays dont ils soutiendront l'adhésion et nous leur avons vivement recommandé d'accélérer leurs réformes pour le Sommet de Prague.

Le Traité de Washington établit clairement que les pays invités à se joindre à l'OTAN doivent être en mesure de promouvoir les principes du Traité et de contribuer à la sécurité de la zone euro-atlantique. Il s'agit-là de la norme qui sera prise en compte au moment de prendre nos décisions au Sommet de Prague. Réunis à Sofia, en Bulgarie, en octobre dernier, les pays candidats constituant le Groupe de Vilnius ont déclaré leur intention commune de "soutenir pleinement la guerre contre le terrorisme" et d'"agir en tant qu'Alliés des Etats-Unis". C'est effectivement ce qu'ils font, ce qui renforce notre conviction qu'une OTAN élargie constituera une Alliance plus forte.

Au lendemain du 11 septembre, certains se sont demandés si l'élargissement devait demeurer une priorité. La réponse du président est "oui". Les événements du 11 septembre renforcent l'importance d'une coopération et d'une intégration plus étroites entre les Etats-Unis et toutes les démocraties d'Europe. Si nous voulons faire face aux menaces pour notre sécurité, il nous faut mettre en place la coalition la plus large et la plus forte possible de pays qui partagent nos valeurs et sont en mesure d'agir efficacement à nos côtés. La demande existe. Comme l'a déclaré le secrétaire d'Etat Colin Powell au Senate Appropriations Committee le 24 avril: "Pourquoi avons-nous besoin de l'OTAN? Pourquoi ne disparaît-elle pas? La réponse [est] claire: tout le monde veut se joindre au club. Il y a donc manifestement une raison... Ils veulent faire partie d'une organisation politique et sécuritaire ancrée à ses relations avec l'Amérique du Nord." Plus de dix ans après la chute du Mur de Berlin, des pays restent intéressés par l'adhésion à l'Alliance et personne ne la quitte. La porte de l'OTAN doit leur demeurer ouverte.

Nouvelles relations

Notre troisième objectif pour le Sommet de Prague vise à faire progresser deux autres principes centraux de l'Alliance, qui consistent à vivre en paix avec tous les peuples et à promouvoir la stabilité dans la zone euro-atlantique. Alors que nous œuvrons pour parvenir à une Europe unie — un concept jadis résumé par Winston Churchill en ces termes: "Aucun pays ne doit être en permanence exclu" —, nous devons continuer à proposer et à étendre la coopération et l'intégration à tous les Partenaires de l'OTAN.

L'OTAN et la Russie ont pris des mesures pour conférer un nouvel élan et une nouvelle finalité à leur coopération intensive au lendemain du 11 septembre. Le président Bush souhaite une Russie "totalement réformée, totalement démocratique et étroitement liée au reste de l'Europe", capable d'édifier des partenariats avec les grandes institutions européennes, dont l'OTAN. Comme ce même président Bush l'a fait observer lors de la réunion fondatrice du nouveau Conseil OTAN-Russie à Rome, le 28 mai: "Le Conseil OTAN-Russie offre à la Russie une voie pour former une alliance avec l'Alliance. Il offre à tous nos pays un moyen de renforcer notre sécurité commune et il apporte au monde la perspective d'un siècle se présentant sous de meilleurs auspices."

Le Conseil OTAN-Russie se concentrera sur des projets pratiques bien définis, pour lesquels l'OTAN et la Russie partagent une résolution et un objectif communs. Il modifiera la manière dont l'OTAN et la Russie font des affaires, contribuera à édifier la confiance et la compréhension et approfondira cette relation essentielle. Le nouvel organe ne confèrera toutefois pas à la Russie un droit de veto à l'encontre des actions de l'OTAN dans un quelconque domaine. Il ne constitue pas non plus une manière déguisée d'adhésion à l'OTAN et il n'empiètera pas sur les prérogatives de l'Alliance. Mais le Conseil offre à la Russie la possibilité de collaborer avec l'OTAN et jette les bases d'une coopération accrue à l'avenir.

Tout en forgeant de nouveaux liens avec la Russie, notre concept de coopération pour l'OTAN s'adresse à tous les Partenaires de l'Alliance, y compris les pays du Caucase et de l'Asie centrale, les Partenaires du Dialogue méditerranéen et l'Ukraine. Nous sommes particulièrement déterminés à nous concentrer, lors du Sommet de Prague, sur les activités de partenariat de l'OTAN avec les pays de l'Asie centrale qui jouent un rôle constructif dans la guerre contre le terrorisme. Le Partenariat pour la Paix et le Conseil de partenariat euro-atlantique constituent des vecteurs efficaces d'intégration, mais nous pensons que l'on peut faire beaucoup plus encore pour étendre la coopération entre l'OTAN et ces pays. Par le biais du Partenariat pour la Paix, l'OTAN est en mesure de contribuer à l'édification de sociétés réformées, stables et démocratiques dans le Caucase et en Asie centrale. Nous devons nous assurer que les programmes et les ressources du Partenariat pour la Paix répondent aux finalités qu'ils sous-tendent, afin qu'ils puissent doter les pays concernés des forces et de la formation dont ils ont besoin pour faire face aux menaces communes et renforcer la stabilité.

Cinquante-trois ans après sa création, l'OTAN demeure au centre de l'engagement des Etats-Unis envers l'Europe et le fondement de notre sécurité. L'OTAN maintient la paix en Europe depuis plus d'un demi-siècle. Elle continue à fournir une défense conventionnelle et nucléaire aux Alliés et constitue le lien de la coopération avec le Caucase, l'Asie centrale, la Russie et l'Ukraine. Aucune autre organisation ne parvient, même de loin, à remplir ces rôles. Beaucoup de travail nous attend avec nos Alliés, mais une opportunité historique s'offre également d'atteindre nos objectifs de défense, d'intégration et de stabilisation de la zone euro-atlantique et de poursuivre le renforcement de la plus formidable de toutes les alliances. Inutile de nous convaincre de l'importance de l'OTAN. Nous demeurons, plus que jamais, partie prenante à la consolidation de son succès. L'objectif d'une Europe unie, libre et en paix se mue rapidement en réalité pour la première fois de son histoire. Lorsque nous nous tournons vers le consensus qui se fait jour depuis quelques mois et tandis que nous nous préparons au Sommet de Prague, nous voyons une Alliance confiante en sa détermination et qui veille à demeurer capable de relever les défis actuels comme elle l'a fait face à ceux du passé.

Le temps presse pour l'Alliance

Pour le général Klaus Naumann, l'OTAN risque de perdre son utilité, à moins que des mesures urgentes ne soient prises pour la revitaliser.

L'OTAN a un urgent besoin de revitalisation. Sa crédibilité est en jeu. Les insuffisances de capacités des Alliés ont été cruellement mises en évidence lors des opérations dirigées par les Etats-Unis en Afghanistan. Qui plus est, l'absence d'un rôle clair pour l'OTAN soulève de graves questions sur la poursuite de sa pertinence. Cette crise de confiance est exacerbée par un fossé transatlantique, manifeste dans divers domaines. Si la réunion qui rassemblera les dirigeants alliés à Prague en novembre prochain et qui était sensée, à l'origine, être le "Sommet de l'élargissement" ne se convertit pas

Le général Naumann, lorsqu'il présidait le Comité militaire de l'OTAN. (© NATO)

en véritable "Sommet de la transformation", l'OTAN aura perdu son utilité et sa disparition sera amorcée. Des mesures ont été prises pour préparer la voie à une telle transformation lors des récentes réunions des ministres alliés des Affaires étrangères et de la Défense. Il reste à voir si les paroles se traduiront par des actes. Les Etats-Unis s'intéressent-ils vraiment à l'OTAN en tant qu'alliance militaire ou la considèrent-ils simplement comme un instrument politique utile? Et les Alliés européens feront-ils la démonstration de leur volonté de réduire le fossé en matière de capacités?

Avec les attaques terroristes du 11 septembre 2001, nos pires craintes sont devenues réalité. Un seuil a été franchi lorsque des pirates de l'air kamikazes ont transformé des avions civils en armes de destruction massive et ont délibérément pris pour cible une zone densément peuplée. La réponse des Alliés a été rapide et résolue. Dès le lendemain, ils ont invoqué l'Article 5 du Traité de Washington, la charte fondatrice de l'OTAN, et ont déclaré que l'attaque contre les Etats-Unis constituait une attaque contre tous les Alliés. Cela impliquait qu'aux termes des dispositions de l'Article 51 de la Charte des Nations unies, les Alliés pouvaient entreprendre une action contre les responsables de l'attaque. L'engagement de soutien aux Etats-Unis n'avait aucune limite géographique: l'OTAN était devenue, *de facto*, une alliance planétaire.

L'importance de la solidarité alliée qui s'est exprimée le 12 septembre 2001 est indéniable. Depuis lors cependant, l'OTAN n'est pas parvenue à traduire ses paroles en actes. Si divers Alliés contribuent à titre individuel aux opérations dirigées par les Etats-Unis en Afghanistan, l'OTAN est incapable d'offrir bien plus que son soutien politique. Et l'administration américaine n'a d'ailleurs pratiquement rien demandé d'autre, ce qui implique qu'elle n'a pas besoin de l'OTAN ou ne souhaite pas y avoir recours.

Pire encore, certains responsables américains - influencés par une perception erronée des performances de l'OTAN lors de la campagne aérienne du Kosovo, qu'ils dénoncent comme "une guerre menée en comité" - pensent que l'OTAN n'est pas capable d'agir efficacement lors d'une telle crise. D'autres dénient à l'OTAN toute capacité d'agir lors de futures crises et, lorsqu'ils sont interrogés sur la finalité de l'Alliance, répondent simplement: "Maintenir l'illusion." Un troisième groupe pense qu'au fil du temps, une coopération plus étroite entre la Russie et les Etats-Unis générera un processus bilatéral de prise de décisions, excluant les Alliés européens.

Si de telles perceptions devaient devenir l'opinion prédominante à Washington, cela impliquerait presque inévitablement la disparition de l'OTAN. Les Alliés européens ne peuvent se permettre qu'une telle éventualité survienne. L'Europe demeure confrontée à des risques, de nature de plus en plus planétaire. Mais l'Europe ne dispose pas de capacités planétaires pour relever des défis mondiaux et demeure donc dépendante des Etats-Unis et de l'OTAN pour sa sécurité et sa stabilité.

Le général Naumann a présidé le Comité militaire de l'OTAN entre février 1996 et mai 1999. Il a quitté l'armée en 1999 et est actuellement, entre autre, vice-président de l'Association atlantique allemande.

Des perceptions divergentes

Le problème réside dans l'apparente divergence transatlantique quant à la manière dont l'OTAN est perçue. Les Alliés européens considèrent l'OTAN comme une organisation de défense collective et de gestion des crises, alors que les Etats-Unis, membre indispensable et le plus puissant de l'Alliance, ne voient plus dans celle-ci l'instrument militaire de prédilection à utiliser en cas de conflit ou de guerre. Ils considèrent plutôt l'OTAN comme un instrument politique utile et un dispositif de sécurité collective pour stabiliser l'Europe et réaliser la vision qui, à l'origine, a conduit à la fondation de l'OTAN en 1949, à savoir une Europe "entière et libre". En conséquence, à la veille du Sommet de Prague, les Etats-Unis militent en faveur d'un élargissement plutôt ambitieux de l'Alliance, susceptible d'absorber la majeure partie de l'énergie de l'OTAN, ainsi que d'un renforcement des relations de l'Alliance avec la Russie. Un certain travail conceptuel sur une doctrine militaire pour combattre le terrorisme est également proposé, même si je suis sûr que la plupart des analystes conviendront avec moi qu'il est tout aussi si non plus important d'identifier les manières et les moyens d'éliminer les causes sous-jacentes du terrorisme.

Si l'OTAN devait se muer en une organisation essentiellement politique qui ne serait plus utilisée lors des crises, la garantie qu'elle apporte en matière de défense perdrait toute substance. Qui plus est, l'Alliance perdrait rapidement tout soutien et ne tarderait pas à disparaître. Cela serait non seulement désastreux pour l'Europe, mais porterait également un grave préjudice aux intérêts américains. Les Etats-Unis risqueraient de perdre le contrôle de l'une des côtes qui leur font face et ils renonceraient à l'un de leurs plus puissants instruments d'influence politique en Europe.

Si l'OTAN devait se muer en une organisation essentiellement politique qui ne serait plus utilisée lors des crises, la garantie qu'elle apporte en matière de défense perdrait toute substance

Pour empêcher ce désastre, les Etats-Unis et leurs Alliés doivent trouver des moyens de revitaliser l'OTAN. Cela doit aller au-delà d'un nouvel élargissement et de nouveaux accords de coopération avec la Russie. L'OTAN ne peut plus demeurer l'alliance de défense régionale qu'elle était. Elle doit devenir une alliance planétaire, prête à défendre les intérêts de ses pays membres où qu'ils soient mis en danger et capable d'agir comme le nœud de futures coalitions *ad hoc* rassemblant ceux qui le désirent. L'OTAN doit adapter ses structures de forces et de commandement en ce sens et acquérir les capacités nécessaires pour faire face aux nouvelles exigences.

Le Sommet de Prague en novembre constitue l'enceinte où les décisions nécessaires devront être prises. Les initiatives adoptées par l'Alliance lors des récentes réunions de ses ministres des Affaires étrangères à Reykjavik en mai et de ses ministres de la Défense à Bruxelles en juin ont, dans une certaine mesure, préparé le terrain pour une telle transformation.

L'adaptation des structures

Dans le cadre de l'adaptation de l'OTAN, son siège de Bruxelles devrait être modernisé afin d'améliorer l'aptitude de l'organisation à mener des opérations de gestion des crises. Certains font valoir que cela exige la fusion des personnels civils et militaires internationaux, mais je n'en suis pas convaincu. Le personnel du siège doit d'une part assurer le contrôle politique de la gestion des crises, mais également, d'autre part, le contrôle politique de la structure de commandement militaire intégrée et des forces transférées par les différents pays afin de servir sous l'autorité de l'OTAN. Le fait, pour un seul ensemble de personnel, de devoir régler les questions multiples liées à ces deux tâches exigerait sans doute un temps considérable. Or, le temps constitue un facteur essentiel en matière de gestion des crises. Qui plus est, il convient de constater que, jusqu'à présent, la manière dont l'OTAN parvient à obtenir des consensus est loin d'être mauvaise.

Le premier acte de ce psychodrame complexe a souvent le Comité militaire pour cadre; l'acte deux, qui est décisif, intervient au sein du Conseil de l'Atlantique Nord. Pour accomplir son travail correctement, le Comité militaire a besoin de disposer de son propre personnel qualifié dans les domaines de la collecte de renseignements, des opérations, de la planification des forces et de la logistique. S'il devait s'appuyer sur la même source d'expertise que le Conseil, le personnel pourrait être tenté d'anticiper les considérations politiques, ce qui réduirait la qualité des conseils militaires fournis à ce même Conseil. Le Comité militaire et l'état-major militaire international constituent effectivement le niveau supérieur de la structure de commandement intégrée et, à ce titre, ils réduisent considérablement la charge de travail du Conseil. Si je ne vois guère d'avantages à la proposition de fusion, cela n'exclut pas une révision

des structures de personnel au niveau du siège de l'OTAN, afin de réduire tout chevauchement superflu.

La capacité de déploiement et la mobilité devraient représenter les principaux moteurs de l'adaptation de la structure de commandement de l'OTAN. La flexibilité et la durabilité offertes par les commandements à deux niveaux stratégiques et les commandements régionaux devraient être préservées, à condition de pouvoir assurer la capacité de déploiement des commandements régionaux. Plus important, il conviendrait d'établir un minimum de deux Groupes de forces interarmées multinationales - GFIM. La justification d'un commandement à trois niveaux du Commandement européen était contestable lors des discussions de 1997 et 1998 et elle le demeure aujourd'hui, du moins dans la Région Nord, où les commandements sous-régionaux pourraient être utilisés pour former le noyau de l'une des deux GFIM. Dans la Région Sud, il serait judicieux de conserver les commandements sous-régionaux, mais en assurant leur totale capacité de déploiement. Cela devrait aller de pair avec une réduction du nombre de Centres d'opérations aériennes combinées (CAOC) et la décision de leur conférer la capacité de déploiement.

Les GFIM constituent le lien avec la structure de forces. Elles fourniraient le cadre d'organisation des nouvelles capacités dont l'Alliance a tellement besoin en permettant la mise en commun de ressources et l'établissement de forces à composantes internationales. En acquérant des nouvelles capacités de ce type, l'OTAN supprimerait la cause principale pour laquelle elle n'a pas été initialement appelée à participer à la guerre contre le terrorisme. Cela ne comblerait manifestement pas le fossé de capacités entre les Etats-Unis et leurs Alliés, mais contribuerait à le réduire. Ces mesures auront un coût, mais elles n'impliqueront pas une augmentation des budgets de la défense européens aussi drastique que celle à laquelle on assiste aux Etats-Unis.

La modernisation des capacités

L'OTAN doit identifier des domaines essentiels pour sa modernisation et sélectionner les capacités cruciales pour l'état de préparation opérationnel des deux GFIM, qui restaurent en outre l'interopérabilité. Une leçon essentielle doit être tirée de l'expérience de mise en œuvre de l'Initiative sur les capacités de défense (DCI), le programme de haut niveau pour le renforcement des capacités de l'Alliance lancé lors du Sommet de Washington en 1999: l'établissement de priorités trop nombreuses implique l'absence de toute priorité dans la pratique. Les 58 points identifiés pour une action prioritaire ont dilué l'impact de la DCI, ce qui a permis aux différents pays de trouver très facilement des excuses pour ne pas atteindre les résultats essentiels escomptés. La leçon semble avoir porté ses fruits, à en juger par la récente décision des ministres alliés de la Défense d'établir des recommandations portant sur une nouvelle initiative en matière de capacités pour le Sommet de Prague, ces recommandations devant se concentrer sur un petit nombre de capacités essentielles pour l'éventail complet des missions et reposer sur des engagements nationaux fermes et des dates butoirs.

S'il est nécessaire d'établir des priorités et de se concentrer sur ce qui est réalisable et abordable à court terme, les Alliés européens doivent néanmoins comprendre qu'il ne s'agira-là que du commencement d'un processus de modernisation qui pourrait bien se prolonger au-delà de la présente décennie. Ce ne serait que la première étape d'un programme d'amélioration des capacités de défense européennes. Un tel programme ferait d'une pierre deux coups: permettre à l'OTAN d'acquérir de nouvelles capacités indispensables et permettre à l'Union européenne de réussir la mise en œuvre de l'"engagement des capacités" décidée à Helsinki, en décembre 1999, à savoir la création d'une force de réaction rapide de 60 000 hommes pour 2003, capable d'être déployée dans les 60 jours pendant une période pouvant atteindre un an. Les Alliés européens ne doivent pas chercher à copier la structure des forces américaines, mais bien à compléter les capacités des Etats-Unis et renforcer de la sorte la flexibilité et la durabilité stratégiques de l'OTAN. Les Etats-Unis doivent également remplir leur rôle, en acceptant les transferts de technologie qui seront essentiels à l'amélioration des capacités.

L'un des domaines essentiels de la modernisation, qui devrait être mûr pour faire l'objet de décisions de mise en œuvre lors du Sommet de Prague, est celui du commandement, du contrôle, des communications et du traitement automatisé d'une part, et du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance de l'autre (C4 ISR). Il s'agit-là de la trame autour de laquelle toutes les autres capacités nécessaires à la mise en œuvre de la Révolution des Affaires Militaires peuvent être édifiées. L'OTAN devrait se concentrer sur l'interopérabilité C4 et l'amélioration ISR, qui constituent les conditions sine qua non de la gestion des combats. Les commandants militaires doivent être en mesure de commander et de contrôler leurs forces tout en communiquant entre eux de manière sophistiquée et sûre, en utilisant des systèmes dont l'interopérabilité a été prouvée. Ils ont également besoin de savoir ce qui se passe autour d'eux. L'amélioration des capacités dans ce domaine facilitera également le cheminement de l'Alliance sur les deux voies qui s'ouvrent à elle pour poursuivre le renforcement de ses capacités, à savoir l'approche

basée sur les forces composites et l'approche par mise en commun.

Les améliorations C4 devraient se concentrer sur l'apport des capacités nécessaires aux deux GFIM. Si possible, l'OTAN devrait essayer d'acquérir un système de commandement et de contrôle (C2) à large bande, la seule technologie capable de prendre en charge les quantités futures de données. Pour ce faire, plutôt que de lancer ses propres satellites, une solution extrêmement coûteuse générant une capacité supérieure à ce dont elle aura jamais besoin, l'OTAN devrait louer des services commerciaux à large bande.

La meilleure manière de procéder à l'amélioration ISR consisterait à suivre le modèle éprouvé des avions AWACS de l'OTAN, qui surveillent et contrôlent l'espace aérien. Une petite force composite de surveillance terrestre appartenant à et utilisée par l'Alliance devrait être mise en place et équipée - actuellement du moins et en guise de solution intérimaire - d'avions JSTARS, seul système entièrement opérationnel sur le marché.

Parallèlement, l'OTAN devrait s'engager à mettre en place, pour la fin de la décennie, une force composite ISR d'avant-garde appartenant aux différents membres. Elle devrait se composer d'un assortiment approprié d'avions avec équipage et de systèmes sans pilote, tels que le Predator, ainsi que de quelques hélicoptères en cas de nécessité. Les JSTARS intérimaires, mis à niveau à l'aide d'un radar développé en commun, pourraient parfaitement servir d'élément avec équipage d'une force composite de ce type.

Les améliorations C4 et ISR sont essentielles à toute modernisation. Si elles n'ont pas lieu, la plupart des autres étapes seront pratiquement vides de sens. Elles doivent toutefois être complétées par l'acquisition d'armes guidées avec précision pour la frappe à distance et par des décisions peu onéreuses, voire exemptes d'impact financier pour la mise en commun des capacités existantes ou planifiées. Ces décisions permettront d'éviter les frais généraux inutiles, dans des domaines tels que le ravitaillement des avions en vol, le transport aérien, le transport maritime, la défense aérienne ou les forces d'intervention en cas de catastrophe. Ces dernières devraient pouvoir être déployées en cas de besoin dans toute la zone couverte par le Traité de l'OTAN.
Les décisions adoptées en ce sens à Prague, rassemblées au sein d'un programme pour l'amélioration des capacités de défense européennes, constitueraient des étapes importantes, réalisables et abordables, en vue de la modernisation des capacités et de la mise en œuvre de la Révolution des Affaires Militaires. Un tel programme d'amélioration pourrait dans un premier temps être financé par la rationalisation et la réduction de certains programmes d'un coût relativement exagéré, tels que le Système de commandement et de contrôle aérien (ACCS). Les Alliés européens devraient également s'engager à accroître leurs budgets de la défense au cours des dix prochaines années environ, en les portant au niveau qu'ils cherchent à imposer aux pays candidats à l'adhésion à l'OTAN, c'est-à-dire deux pour cent du produit intérieur brut.

Il ne s'agit-là que de premières étapes, qui ne répondent qu'en partie à l'appel vibrant pour des capacités nouvelles lancé par le Secrétaire général de l'OTAN Lord Robertson. Elles devront être complétées par une nouvelle adaptation après le Sommet de Prague, une fois que l'OTAN aura eu le temps de réfléchir aux implications de la transformation de sa stratégie en vue de parvenir à une alliance vraiment planétaire et qu'elle les aura assimilées. Cela peut conduire à une révision du Concept stratégique ou à un rapport global, similaire au Rapport Harmel de 1967, définissant une direction stratégique pour l'Alliance. A mon avis, nous sommes entrés dans une période où l'ancienne stratégie n'est plus perçue comme viable ni valide, mais où une nouvelle stratégie n'est pas encore en place. Il faudra probablement des années pour se mettre d'accord sur une stratégie nouvelle, qui devra concilier les efforts non-militaires de prévention des conflits à une stratégie de dissuasion modifiée, visant davantage l'interdiction que les représailles, et à de nouveaux efforts de renforcement de la protection et de la défense, incluant de nouvelles initiatives multilatérales de contrôle des armements et de renforcement de la confiance. Une telle stratégie nouvelle ou modifiée exigerait une dimension planétaire pour faire face aux menaces mondiales.

Il est impératif que le Sommet de Prague initie une transformation de l'OTAN, pour veiller à ce que l'Alliance soit préparée à l'imprévu et à l'impensable. Cela contribuera à restaurer le lien transatlantique et à réaffirmer le rôle indispensable de l'Alliance pour la sécurité de ses pays membres. Il ne pourrait y avoir meilleur message de réconfort pour les Américains comme pour les Européens en ces temps d'incertitude sans précédent et de risques multiples. Il est également urgent que les Européens commencent à délier les cordons de la bourse pour améliorer leurs capacités de défense, sans plus se limiter à de vaines promesses. Cela démontrera leur volonté de réduire le fossé en matière de capacités, contribuera à renforcer leur influence politique et permettra aux Etats-Unis de disposer d'alliés prêts, désireux et capables de participer pleinement à de futures opérations pour protéger les intérêts communs. ■

Un nouvel avenir pour l'Alliance

Guillaume Parmentier défend l'idée que l'OTAN doit se concentrer sur sa capacité militaire et accéder à un partenariat plus égal entre les Etats-Unis et les autres Alliés.

Les attentats du 11 septembre contre les Etats-Unis et la guerre contre le terrorisme déclarée à la suite de ces événements ont relancé avec une force particulière le débat sur l'avenir de l'OTAN. Si l'organisation militaire de l'Alliance a, pour de bonnes raisons stratégiques, été dominée pendant plus de 50 ans par une seule nation, les Etats-Unis, la situation est aujourd'hui très différente: en matière

Riposte: L'on pourrait craindre une marginalisation de l'Alliance suite à la décision des Etats-Unis d'agir seuls en Afghanistan.
(© US Department of Defense)

de sécurité, le temps est au partage des risques et des responsabilités entre les Etats-Unis et l'Europe. Sans réforme fondamentale de l'Alliance, le risque serait que les Etats-Unis mènent seuls leurs futures opérations, ce qui pourrait conduire à une perte de pertinence de l'institution.

Pendant la majeure partie des années '90, l'OTAN a donné la preuve, dans le cadre de ses opérations en ex-Yougoslavie, et en particulier en Bosnie Herzégovine, qu'elle demeurait l'institution centrale en matière de sécurité européenne. Néanmoins, la campagne contre al Qaeda et les Talibans en Afghanistan semble avoir élargi la voie de la critique ouverte dès les opérations au Kosovo en ce qui concerne l'unilatéralisme des Etats-Unis. Après les attentats perpétrés le 11 septembre, plutôt que d'utiliser les ressources de l'Alliance, et malgré l'invocation sans précédent par l'OTAN de l'article 5 du Traité de Washington, les Etats-Unis ont préféré un moyen ad hoc en opérant un choix parmi leurs alliés.

Il ne faut donc pas exagérer la portée de la crise précipitée, au sein de l'Alliance, par l'intervention américaine en Afghanistan. Les événements du 11 septembre ont constitué une attaque directe contre le territoire américain, et le choix d'une action menée essentiellement par les Etats-Unis répondait aux circonstances de l'agression. Il s'agissait en outre d'une opération fort éloignée de l'Europe occidentale, pour laquelle les Européens étaient peu préparés et pour laquelle les Etats-Unis disposent de moyens de projection sans égal. Pourtant la décision des Etats-Unis a renforcé de manière tangible l'impression d'une indifférence croissante des Etats-Unis envers l'OTAN et la crainte d'une marginalisation de l'Alliance.

Le problème existentiel

Le problème avait en fait été révélé pendant la campagne du Kosovo. En effet, les opérations au Kosovo ont mis en évidence le fait que la planification " multinationale " des opérations était un leurre. Ainsi toute l'Operation Allied Force a été planifiée non pas au SHAPE mais au EUCOM, le commandement américain en Europe. Le SACEUR, le général Wesley Clark, a arrêté ses décisions avec l'aide d'un petit groupe d'officiers issus pour l'essentiel du EUCOM et non du SHAPE. L'approbation multinationale est venue après les faits de la part du Comité militaire comme du Conseil de l'Atlantique Nord. Cet état de fait était connu et admis par les Européens pendant la Guerre froide, pour des raisons liées à la nécessité d'impliquer au maximum, et dès le début du conflit, les Etats-Unis sur le territoire européen. Mais le conflit en ex-Yougoslavie constituait une opération secondaire pour laquelle rien ne justifiait l'absence de planification multinationale.

Pour de nombreux Européens, l'attitude américaine crée en soi un problème. Il est difficile de dire avec précision aujourd'hui si l'OTAN constitue au regard des Etats-Unis un instrument de préférence, ou si ceux-ci lui préfèrent des coalitions ad hoc auquel cas l'OTAN ne leur servirait que de commodité utilisable au gré des choix des décideurs américains. On a assisté à un renversement spectaculaire par rapport

Guillaume Parmentier est Chef du Centre Français sur les Etats-Unis (CFE) à l'IFRI (Institut français des relations internationales) à Paris. Il a récemment publié avec Michael Brenner "Reconcilable Differences, US-French Relations in the New Era" (presses de la Brookings Institution, Washington 2000).

au début des années 90, période pendant laquelle les Américains prônaient le " tout OTAN " pour la gestion de crise, tandis que les Français étaient favorables à des coalitions ad hoc. La découverte mutuelle de la France et des Etats-Unis que l'OTAN était aussi une organisation multilatérale - avec les contrôles que cela implique - a amené ces deux pays à revoir dans une large mesure leurs positions antérieures.

Il est donc devenu nécessaire de réformer notamment la liaison entre la composante politique et la composante militaire de l'OTAN. La distance entre les deux, qui est le résultat des circonstances de la Guerre froide, est actuellement beaucoup trop importante. L'opération au Kosovo a été, de ce point de vue, extrêmement révélatrice. Certes, le Conseil de l'Atlantique Nord joue bien le rôle d'organe multilatéral, mais d'un point de vue purement politique. Il est nécessaire que la direction des opérations par tous les Alliés qui partagent les risques liés à l'utilisation de moyens militaires s'exerce également de façon plus directe dans les structures militaires de l'Alliance. C'est d'ailleurs la condition pour que les soucis militaires de l'Alliance soient bien entendus de ces autorités politiques.

L'avenir de l'OTAN ne réside pas dans sa politisation, mais dans sa militarisation

Selon le traité de Washington, tandis que le Conseil de l'Atlantique Nord constitue l'unique autorité politique de l'Alliance, le Comité militaire a été conçu comme l'autorité supérieure pour toutes les questions militaires. Le président du Comité militaire avait à l'origine un rôle de liaison entre les deux organes. Il était au sommet de la hiérarchie militaire de l'Alliance, ce qui assurait une approche véritablement multilatérale du volet militaire. Néanmoins, la décision des Alliés de mettre en place un commandement suprême confié à un officier américain portant la double casquette de SACEUR et de USCOMEUR plaçait non seulement cet officier au-dessus de tous les autres, y compris les représentants nationaux au Comité militaire, mais également le rendait responsable de deux lignes de commandement (américaine et "OTAN "). Cette dualité est accentuée par le fait que le USCOMEUR est responsable d'une zone géographique plus large que le SACEUR. Pour toutes ces raisons, le véritable chef militaire de l'Alliance peut agir largement en dehors du périmètre de supervision politique multilatérale.

Or le Comité militaire dispose seul d'une véritable légitimité sur les questions militaires puisqu'il représente tous les pays membres. Il permet d'une part de traduire les décisions politiques en termes militaires et d'autre part de faire connaître aux responsables politiques les préoccupations des militaires. En déléguant à son président ses pouvoirs, il lui confierait de nouveau ce rôle indispensable d'interface avec le Conseil de l'Altantique Nord. Il est primordial de renouer cette relation essentielle qui doit lier le Conseil de l'Atlantique Nord et les commandements, via le Comité militaire, notamment dans la mesure où l'OTAN n'a plus en réalité pour rôle pratique de défendre le territoire, l'intégrité nationale de ses membres. Au contraire, l'apparition de nouvelles missions à sa charge ainsi que la volonté incontestée d'un meilleur partage des risques et des responsabilités rendent le contrôle politique multilatéral encore plus indispensable. Pour ce faire, il faut également rétablir ces relations entre Conseil de l'Atlantique Nord et structures militaires dans un cadre hiérarchique donnant la prééminence à l'autorité politique, comme il se doit pour des pays démocratiques. Cela permettrait de restaurer la confiance du Conseil envers le volet militaire de l'OTAN, et, ce faisant, de laisser au Comité la marge de manœuvre indispensable à la conduite de la partie militaire des opérations.

Deux directions possibles

L'OTAN est donc aujourd'hui à la croisée des chemins. Deux voies s'offrent à elle. La première voie est sans doute la plus aisée, c'est l'option politique qui conduirait au "déclin en douceur" de l'Alliance. La seconde, qui recueille ma préférence, implique une remilitarisation de l'Alliance en vue d'optimiser les avantages concurrentiels et les attributs uniques que l'OTAN possède déjà.

Si les Alliés n'y prennent garde, et que les Etats-Unis ne considèrent plus l'OTAN comme l'institution privilégiée de leur engagement politique et militaire en Europe, l'Alliance risque de devenir un simple lieu de discussions et une source d'analyses utiles et intéressantes, un peu sur le modèle de ce qu'est devenue l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) ou, dans le domaine de la sécurité, l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). L'OTAN deviendrait ainsi un forum de discussions où des questions de sécurité européenne seraient évoquées au niveau politique. Mais cette OTAN perdrait progressivement sa spécificité et son caractère unique d'organisation militaire privilégiée pour devenir un organisme de discussions, au risque de perdre sa légitimité au profit de l'OSCE, voire de l'Union européenne.

Le danger serait encore renforcé par la rapidité actuellement envisagée pour l'élargissement de l'Alliance. De nombreux candidats à l'adhésion sont peu équipés en termes militaires; leur contribution concrète aux capacités de l'Alliance risque donc d'être relativement faible.

La seconde voie consisterait à tirer le maximum des avantages dont dispose déjà l'OTAN. L'Alliance demeure incontournable dans un certain nombre de domaines, tels le C4I SR (commandement, contrôle, communication, computer, intelligence, surveillance, reconnaissance), le monopole du langage de communication internationale et des procédures multinationales en matière militaire; elle dispose en outre de la mise en commun de moyens conjoints ou nationaux assignés à l'OTAN. Pour cela, l'Alliance doit se concentrer à l'avenir sur ses tâches de gestion de crise et opérer en son sein les modifications nécessaires.

En effet, pour faire de l'OTAN un instrument militaire efficace, multilatéral, au service de ses membres, deux réformes sont incontournables. Tout d'abord, il conviendrait d'abandonner la division géographique des commandements au profit d'une répartition fonctionnelle. Ensuite, il faut veiller au développement d'une politique de défense européenne.

La répartition géographique des commandements répondait naturellement à la menace directe à laquelle les Alliés étaient confrontés pendant la Guerre froide. Mais depuis la fin de la Guerre froide, et avec l'évolution de la nature des menaces, la division géographique est beaucoup plus difficile à justifier, notamment la mobilisation rapide de moyens dépendant de différentes chaînes de commandement est très nettement ralentie. Pour résoudre ces difficultés, il faudrait assouplir les structures de commandement. On pourrait ainsi faire évoluer le commandement allié en Atlantique (ACLANT) vers un contrôle des tâches "mer-air", et le SHAPE vers un contrôle des missions "sol-air". Le premier commandement pourrait être confié à un officier américain, dans la mesure où la supériorité des Etats-Unis dans ce domaine est indiscutable; tandis que les Européens pourraient être responsables du commandement opérationnel du second puisqu'ils sont naturellement plus amplement équipés, en Europe, que les Américains. Donner ce commandement aux Européens permettrait en outre une meilleure intégration de la défense européenne au sein de l'OTAN.

Pendant la Guerre froide, la volonté commune à tous les membres de l'OTAN était d'impliquer au maximum les Etats-Unis. D'une part, les Etats-Unis étaient les seuls à disposer d'une capacité de dissuasion suffisante à l'égard de l'Union soviétique. Mais d'autre part, ils étaient également les moins directement menacés du simple fait de la distance géographique. Les Européens quant à eux, n'avaient pas le choix d'être ou non impliqués dans un conflit potentiel et étaient les premiers menacés en cas de déclenchement du conflit. Devant le risque que les Etats-Unis se retirent, les membres européens de l'OTAN ne pouvaient qu'obliger les Etats-Unis à traduire en actes leurs engagements politiques et moraux en leur confiant la plus haute responsabilité militaire au sein de l'Alliance.

Plus d'une décennie après la fin de la Guerre froide, cette attitude doit être tempérée, notamment grâce à l'élaboration d'une Europe de la défense. Un véritable fossé sépare pourtant les Etats-Unis de leurs alliés européens aujourd'hui. Notamment, l'écart entre les budgets consacrés à la défense d'un côté et de l'autre de l'Atlantique ne cesse de se creuser, encore renforcé par l'augmentation de 45 milliards de dollars des dépenses de défense. Pour répondre au problème du rapport entre le budget consacré à la défense et les capacités qui en découlent, les Alliés européens vont être obligés d'avancer sans réserve et rapidement dans la voie de la coopération.

Cependant, la construction d'une sécurité et d'une identité de la défense européenne ne peut être envisagée séparément de la réforme de l'OTAN. Le temps étant au partage des risques et des responsabilités, l'intérêt de l'Alliance tend de plus en plus à se confondre avec la consolidation en son sein d'une identité européenne. D'autant plus que l'existence d'une ligne de conduite européenne coordonnée faciliterait grandement la concertation politique au sein de l'Alliance. L'Europe doit en particulier pouvoir utiliser les moyens mis à la disposition de l'OTAN lorsque les Etats-Unis décident de ne pas participer à une opération. Aussi longtemps que le SACEUR reste américain, son adjoint européen se doit d'exercer ses responsabilités pleines et entières en matière de commandement des opérations européennes. A cet effet, les responsabilités en temps de paix du SACEUR adjoint doivent être accrues. Un chef militaire ne saurait prendre en main de but en blanc en cas de crise une organisation aussi complexe que celle de l'OTAN sans y exercer un commandement effectif au quotidien.

Une meilleure coopération entre les Alliés européens permettrait en outre de combiner les nécessités d'une organisation existante (avec ses structures, ses dispositions) avec celles de coalitions de circonstances.

Ces dernières pourraient d'ailleurs inclure, sur le modèle du Partenariat pour la Paix, des Etats non-membres de l'Alliance comme la Russie, ce qui permettrait, en ce qui la concerne, de renforcer son rapprochement actuel avec l'OTAN. N'oublions pas que rien n'a autant favorisé les convergences entre la Russie et l'OTAN que leur participation commune à des opérations concrètes de gestion de crise, dans les Balkans.

L'après-11 septembre a largement amélioré les relations entre l'OTAN et la Russie. La création en mai d'un Conseil OTAN-Russie est une étape majeure dans la bonne direction et il sera capital d'approfondir ces relations tout en évitant de donner à la Russie un véritable droit de veto sur les actions futures de l'OTAN. Néanmoins, ces efforts ne doivent pas se limiter au seul niveau politique. Cette coopération doit également s'étendre à la dimension militaire de l'Alliance, y compris la planification. De ce point de vue, la réalisation d'exercices conjoints fréquents et répétés est absolument nécessaire.

Quelque paradoxal que cela puisse paraître, l'avenir de l'OTAN ne réside pas dans sa politisation, mais dans sa militarisation. La portée de l'activité de l'Alliance ne peut pas se cantonner aux discussions politiques générales sur les grands enjeux de la sécurité européenne. Au contraire, l'OTAN ne pourra démontrer son caractère indispensable pour la sécurité euro-atlantique que si ses membres investissent dans ses capacités militaires et en tirent le maximum en situation de crise. Il s'agit aujourd'hui de faire de l'OTAN une alliance élargie conservant ses capacités militaires, tout en évitant d'en faire une simple alliance-forum.

Adresse Internet de l'Institut français des relations internationales : http://www.ifri.org/frontDispatcher.

La nouvelle fonction de l'OTAN doit-elle être la lutte contre le terrorisme?

Daniel S. Hamilton VERSUS Sir Timothy Garden

OUI

NON

Daniel S. Hamilton est Professeur et Directeur du Center for Transatlantic Relations de la School of Advanced International Studies à l'Université Johns Hopkins. Dernièrement, il a assumé les fonctions d'adjoint au Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, de Coordinateur spécial des Etats-Unis pour la stabilisation du Sud-Est de l'Europe, et de Directeur adjoint de deux secrétaires d'Etat pour la planification de la politique.

Sir Timothy Garden est Professeur honoraire au Centre for Defence Studies du King's College de Londres. Il a précédemment occupé le poste de Directeur du Royal Institute of International Affairs, à Chatham House. Pilote de carrière dans la force aérienne, il a accédé au rang de général de corps d'armée aérienne à 3 étoiles et a été Chef d'état-major adjoint de la défense britannique pour la planification à long terme des trois armes.

Cher Tim,

J'attends avec impatience notre échange, car je pense que le moment est venu d'avoir un débat honnête et ouvert sur les futurs rôles et missions de l'OTAN.

Notre vision d'une Europe unie, libre et en paix avec elle-même est désormais à notre portée. Les décisions de l'Union européenne et de l'OTAN attendues cet automne quant à un nouvel élargissement du nombre de leurs membres respectifs pourraient contribuer à assurer la stabilité et la démocratie de la Baltique à la mer Noire. Le Conseil OTAN-Russie et l'élargissement de la coopération de la Russie avec l'Occident offrent de formidables opportunités nouvelles.

Nous continuerons à être confrontés à des défis pour notre sécurité en Europe et l'engagement américain sur le continent reste essentiel. Les Balkans demeurent problématiques, même si des progrès sont enregistrés. L'intégration de la Russie à l'Occident constitue un défi pour une génération ou davantage. L'amélioration de l'aptitude de l'Union européenne à agir rapidement et efficacement face à des crises à l'étranger tout en intégrant de nouveaux membres démocratiques est essentielle. Les portes de l'OTAN doivent demeurer ouvertes après le Sommet de Prague. Lorsqu'on fait le bilan, on constate toutefois que nous sommes sur la bonne voie.

Si nous avons des raisons d'être fiers de ces réalisations, nous ne pouvons cependant nous reposer sur nos lauriers. Le principal défi stratégique non résolu se situe actuellement en dehors du continent européen. Le danger n'est pas uniquement le terrorisme, mais le terrorisme anti-occidental, associé à des armes de destruction massive. Il s'agit-là d'une grave menace pour l'Amérique et pour l'Europe.

Si les Etats-Unis représentent aujourd'hui la première cible, al Qaida a également projeté des opérations majeures en Europe. Comme le fait remarquer mon ami Simon Serfaty, cette époque de terrorisme de grande ampleur constitue d'ailleurs une attaque contre l'idée même de l'Europe, à savoir les efforts de collaboration des survivants de la guerre, au lendemain de celle-ci, afin d'empêcher une telle tragédie humaine de jamais se reproduire. S'abstenir de relever ce défi reviendrait à renoncer à cette vision historique et à laisser les Américains et les Européens à la merci d'extrémistes impitoyables, cherchant non pas à changer nos sociétés, mais à les détruire.
La probabilité est plus forte aujourd'hui que des millions d'Américains et d'Européens périssent suite à l'utilisation par des terroristes d'armes de destruction massive qu'en raison de nouveaux conflits dans les Balkans ou d'une invasion russe.

Cette probabilité est même plus élevée qu'à l'époque de la Guerre froide. Nous ne sommes pas encore équipés pour faire face à ce défi. Notre Alliance est mieux préparée à affronter des menaces moins probables et moins bien préparée pour répondre aux plus graves menaces.

Faire face à ces menaces constitue le défi stratégique de notre époque. Cela exige une stratégie multidimensionnelle ne reposant pas uniquement sur la force militaire, mais également sur de nouvelles formes de coopération diplomatique, financière, économique, des services de renseignements, de douane et de police. Cela implique l'alignement des stratégies de défense nationale sur la doctrine de l'Alliance et des plans d'urgence civils et militaires pour défendre le "territoire de l'OTAN". Cela implique également de nouvelles formes de coopération entre l'Union européenne et l'OTAN, le renforcement des normes internationales de lutte contre le terrorisme, l'extension des programmes Nunn-Lugar pour assurer la protection des armes de destruction massive, ainsi que des matières et du savoir-faire associés. Cela implique enfin une stratégie transatlantique déterminée pour la vaste région du Grand Moyen-Orient, des efforts de développement de ses économies et de promotion de sa démocratie pour éliminer les conditions qui engendrent un terrain fertile pour les terroristes, ainsi que l'accroissement de notre assistance à l'étranger. Cela implique, en bref, l'édification d'une nation.

Il s'agit-là d'une série formidable de défis. Est-elle trop ambitieuse? La réponse américaine à ce qui - jusqu'à présent - n'a été qu'une série limitée mais horrible d'attaques contre les Etats-Unis est-elle exagérée? Ma réponse est non. La nécessité d'une telle stratégie existait le 10 septembre et, au cours des dernières années de l'administration Clinton, nous avons cherché à doter l'Alliance de nouveaux outils pour faire face aux armes de destruction massive. Mais le sentiment d'urgence faisait défaut parmi les Alliés.
Les attaques du 11 septembre n'ont pas modifié notre vulnérabilité face au terrorisme de grande ampleur, mais bien notre compréhension de ce phénomène. Le réveil a été terrible. Des milliers ou des millions d'Américains ou d'Européens devront-ils encore mourir avant que nous passions ensemble aux actes?

L'OTAN ne doit pas assumer seule cette stratégie globale, mais elle doit devenir un composant important d'un effort plus large. Le sénateur Richard Lugar a succinctement résumé la situation: "Dans un monde où des attaques terroristes relevant de l'Article 5 contre nos pays peuvent être planifiées en Allemagne, financées en Asie et avoir lieu aux Etats-Unis, les anciennes distinctions entre 'sur zone' et 'hors zone' perdent leur sens... Lorsque des menaces 'Article 5' pour notre sécurité proviennent d'en-dehors de l'Europe, l'OTAN doit être en mesure d'agir au-delà de son territoire pour leur faire face, si elle veut continuer à remplir sa mission classique."

Si nous ne parvenons pas à défendre nos sociétés contre une attaque terroriste majeure recourant à des armes de destruction massive, l'Alliance aura échoué dans sa tâche la plus fondamentale. Elle sera marginalisée et notre sécurité sera plus encore fragilisée. D'autre part, un tel échec aurait sans aucun doute des conséquences négatives pour le rôle de l'OTAN en Europe.

Relever le défi du terrorisme associé aux armes de destruction massive doit constituer un point focal du Sommet de Prague. Les invitations adressées à de nouveaux membres et la revitalisation du partenariat OTAN-Russie constitueront les deux autres éléments importants à l'ordre du jour. Une OTAN élargie doit toutefois être également une meilleure OTAN, engagée dans la campagne contre le terrorisme.

Amicalement,
Dan

Cher Dan,

J'aimerais sincèrement que tous vos souhaits puissent se réaliser. Le temps a passé depuis que les membres de l'OTAN sont tombés d'accord quant à une menace commune. La fin de la Guerre froide a constitué une grande victoire pour l'Alliance, mais les rêves nostalgiques de membres anciens et nouveaux collaborant dans une perspective commune sont malheureusement destinés à aboutir à une déception. L'OTAN est parvenue à trouver des rôles utiles à jouer tout au long de la turbulente décennie des années 1990.
Les Balkans ont été un succès pour l'OTAN, après des débuts hésitants des principaux acteurs des deux côtés de l'Atlantique. L'expérience de la campagne aérienne du Kosovo a cependant permis aux Américains et aux Européens de se forger une opinion quant à l'avenir. L'irritation des Etats-Unis de devoir fournir 80 pour-cent de la capacité utile tout en étant contraints de négocier un consensus avec 18 autres pays sur la méthode opérationnelle à adopter a cependant eu une influence sur l'opinion finale. Je crains que le Kosovo entre dans l'histoire comme étant la première et la dernière guerre de l'OTAN.
En plein milieu de la campagne du Kosovo, l'Alliance a célébré son cinquantenaire, lancé un nouveau concept stratégique et fait une foule de promesses.

La plus importante d'entre elles a été l'Initiative sur les capacités de défense (DCI). Conscients de l'insuffisance de leurs capacités, les membres européens de l'OTAN ont promis de mieux faire dans des domaines très spécifiques. Ils n'ont toutefois pas tenu leur engagement, amputant plus encore leurs capacités au cours des trois années qui ont suivi. Dans une nouvelle tentative pour mieux faire, la France et le Royaume-Uni ont alors lancé une initiative pour fournir une modeste force européenne déployable. Cela a commencé par susciter la vive inquiétude de ceux qui considéraient cette initiative comme s'effectuant aux dépens de l'OTAN. Elle suscite désormais la vive inquiétude de presque tout le monde, étant donné qu'aucune capacité nouvelle, sur laquelle l'OTAN pourrait compter, n'est prévue à court terme.

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 contre Washington et New York ont sans nul doute brutalement réveillé le monde occidental. Nos sociétés modernes présentent des vulnérabilités nouvelles qui permettent à un petit nombre d'ennemis déterminés de provoquer des destructions à grande échelle pour un coût réduit. La réponse initiale du gouvernement américain à cette effroyable attaque a été correcte et mesurée. L'OTAN s'est surprise elle-même par la rapidité avec laquelle ses membres ont décidé l'invocation de l'Article 5. Rétrospectivement toutefois, cette rapidité et ce consensus de soutien peuvent être considérés comme un nouveau jalon marquant le cheminement de l'OTAN vers l'impuissance. Le président Bush a sans aucun doute été reconnaissant pour cette action sans précédent, de même qu'il l'a été lorsque d'autres régions amies ont apporté leur soutien. Mais une fois le moment venu de passer aux véritables opérations en Afghanistan, qu'a fait l'OTAN? Echaudés par l'expérience du Kosovo, les Etats-Unis ont plutôt choisi de s'appuyer de manière bilatérale sur des alliés ayant quelque chose d'utile à offrir.

Depuis le changement de régime en Afghanistan, l'on constate l'absence d'un point de vue commun à tous les membres de l'Alliance quant au meilleur moyen d'affronter la menace à plus long terme posée par le terrorisme international. Possédant une considérable expérience de la lutte contre le terrorisme, les Européens savent qu'il n'existe pas de réponses militaires simples et à court terme. Comme vous le dites, nous avons besoin d'une stratégie multidimensionnelle qui ne s'appuie pas uniquement sur la force militaire, mais également sur de nouvelles formes de coopération diplomatique, financière, économique, des services de renseignements, de douane et de police. L'OTAN ne constitue pas une enceinte adéquate pour des approches aussi compliquées et complexes.

Fort heureusement, l'Europe présente les débuts d'une approche supranationale face à ces nouveaux problèmes sécuritaires. L'Union européenne fournit le mécanisme permettant des approches qui assurent le partage de la justice et des affaires intérieures. En dépit des difficultés liées à la mise en commun des renseignements pour la lutte contre le terrorisme, même entre les agences d'un même pays, les perspectives pour l'Union européenne de parvenir à une coopération utile sont bien meilleures que pour l'OTAN. La lutte contre les causes à long terme du terrorisme par le biais de mesures de prévention des conflits et d'aide aux pays défavorisés constitue l'une des forces de l'Europe, qui dépense actuellement trois fois plus que les Etats-Unis pour de telles activités. La seule faiblesse de l'Union européenne continue à résider dans ses capacités militaires et l'OTAN ne parvient guère à remédier à cette situation.

Si l'OTAN décide de faire de la guerre contre le terrorisme sa priorité, les divergences transatlantiques en matière de stratégie et de tactique ne pourront que s'accentuer. Il vaut mieux que nous acceptions que l'OTAN remplisse un créneau limité mais spécialisé durant les prochaines années. Cela facilitera la formation de coalitions militaires en cas de besoin, tout en rassurant les nouveaux pays membres et en fournissant une enceinte pour les gestes spectaculaires envers les anciens ennemis. Nous sommes tous pratiquement certains que l'Alliance continuera à exister, mais il serait irréaliste de penser que ses membres sont préparés à signer un chèque en blanc pour soutenir la position américaine sur la manière de s'attaquer au terrorisme. L'OTAN était appropriée à l'époque de la dissuasion mutuelle. Pour ce qui concerne les problèmes actuels, qui s'étendent à de nombreux autres domaines que le terrorisme, l'Union européenne et les Etats-Unis doivent coopérer par le biais de Nations unies renforcées, plutôt qu'au niveau d'une alliance militaire régionale.

Bien à vous,
Tim

Cher Tim,

Nous sommes tous deux d'accord pour considérer que l'Amérique et l'Europe, avec d'autres pays et dans le cadre de nombreux réseaux et institutions, doivent mener une large campagne multidimensionnelle contre le terrorisme. Nos opinions divergent toutefois, car je pense que l'une de ces institutions doit être l'OTAN. Je ne veux pas dire que la campagne doit être conduite par la seule OTAN. Mais bien qu'elle devrait être conduite par l'OTAN également. Je ne veux pas

dire que les forces militaires devraient constituer la première ligne de notre défense, mais bien que la coopération des forces militaires et de l'Alliance doit faire partie intégrante de cette défense.

Votre objection ne consiste pas à dire que cela n'est pas désirable, mais bien que c'est irréalisable, principalement parce les Américains unilatéralistes n'aiment pas faire la guerre en comité et que les Européens insulaires sont incapables de combattre aux côtés de leur allié américain. Permettez-moi d'examiner ces points.

Nous éprouvons la même frustration à la suite du rejet initial par l'administration Bush de l'offre d'assistance des Alliés en Afghanistan. Quelle maladresse! Les avantages d'une participation conjointe auraient été énormes et auraient largement contrebalancé les quelques ajustements mutuels qui auraient pu s'avérer nécessaires. Ce rejet a également affaibli l'OTAN aux yeux de l'opinion publique américaine et du congrès. L'administration Bush pourrait d'ailleurs en payer le prix lorsqu'il sera demandé au sénat de ratifier l'élargissement de l'OTAN. Quelques membres au moins de l'administration semblent avoir pris conscience de la bévue et ont favorablement accueilli l'assistance ultérieure des Alliés.

Nous éprouvons également tous les deux la même frustration face au manque d'enthousiasme des Européens à améliorer leurs capacités. Toutefois, ce n'est pas parce que les forces européennes ne peuvent pas tout faire qu'elles ne peuvent rien faire. Au lieu de remanier d'anciennes initiatives, nous devrions saisir l'opportunité offerte par le 11 septembre pour remodeler les forces européennes en fonction des nouveaux défis. Une force de frappe d'élite capable de mener des missions expéditionnaires et des conflits de haute intensité pourrait constituer une priorité en ce sens pour l'OTAN. Il est possible de débuter modestement en renforçant l'effort au fil du temps.

S'attaquer à la menace posée par des armes de destruction massive aux mains de terroristes n'implique pas uniquement la projection de forces. Elle implique également une meilleure sécurité intérieure. A mon sens, l'Article 5 implique que nous avons une "patrie OTAN" et que nous devrions planifier nos efforts respectifs de sécurité intérieure en gardant à l'esprit la dimension transatlantique. L'OTAN va cahin-caha de l'avant en consentant un effort minimaliste; elle pourrait être beaucoup plus forte. Nous sommes tous les deux d'accord qu'un tel effort doit d'abord et avant tout reposer sur la coopération dans un large éventail d'autres domaines.

Du point de vue historique, la défense américaine a été élaborée dans une optique de projection de forces et non de sécurité territoriale. C'est exactement l'inverse pour les forces européennes. En cette ère nouvelle, chacun de nous doit faire davantage précisément dans le domaine où l'autre possède les capacités et l'expérience. Cela ouvre des synergies potentielles.

Vous faites valoir que nous devrions nous contenter que l'OTAN, incluant des forces américaines, se concentre sur le maintien de la paix en Europe. Je ne pense pas que nous puissions isoler notre rôle en Europe de celui qui nous incombe au-delà, d'autant que la paix en Europe pourrait être ébranlée par des menaces émanant du Grand Moyen-Orient. Si la présence américaine en Europe n'est pas liée à notre plus urgent défit sécuritaire non résolu et si nos Alliés européens nous déclarent qu'ils sont désormais, grâce à l'Union européenne, en mesure de gérer la sécurité de l'Europe, un nombre croissant d'Américains se demandera pourquoi les Etats-Unis doivent continuer à baser des formations de combat majeures sur le continent européen.

A Prague, nos dirigeants seront confrontés à un choix simple. Ils peuvent recentrer la plus grande alliance de l'histoire sur le défi stratégique majeur de notre époque ou ils peuvent présider à sa disparition. Vous avez raison de vous demander si les gouvernements actuels sont prêts pour - voire disposés à - un tel partenariat. Notre principal désaccord repose sur le fait que je pense que le premier choix demeure possible, alors que vous estimez que le second choix a d'ores et déjà été fait.

Amicalement,
Dan

Cher Dan,

Je crains que la manière dont vous caractérisez le débat soit révélatrice des problèmes que poserait une telle discussion au sein de l'OTAN, d'autant que le consensus y est obligatoire. Il est peut-être vrai que les Etats-Unis n'aiment pas faire la guerre en comité. Qui aimerait cette solution d'ailleurs? Il est toutefois inexact de dire que: "Les Européens insulaires sont incapables de combattre aux côtés de leur allié américain." Dans le cadre des divergences quant à la nature de la guerre contre le terrorisme, les Etats-Unis éprouvent beaucoup plus de difficultés à prendre en compte le point de vue de leurs Alliés européens. En Europe, le problème réside dans le fait qu'il ne s'agit de "combattre aux côtés" des Etats-Unis, mais bien d'être prêt à se soumettre aux souhaits de ceux-ci, sans remise en question de la stratégie globale.

Le fait que nous éprouvions tous les deux la même frustration quant au refus de l'administration américaine de voir l'OTAN s'engager dans sa guerre contre le terrorisme ne change rien à la réalité. L'OTAN en sort affaiblie tout en perdant de sa crédibilité. Il est possible qu'une force de frappe d'élite intégrée à l'OTAN soit perçue comme une priorité aux Etats-Unis, mais qui décidera où et quand elle doit intervenir? Les Etats-Unis peuvent isoler l'Iran, l'Iraq et la Corée du Nord dans le cadre d'un "Axe du mal", mais l'OTAN a-t-elle analysé ce concept et s'y est-elle ralliée? De nombreux Européens (et certains Américains) pensent que le rejet de l'Iran constitue une erreur stratégique majeure, néanmoins susceptible de s'avérer très utile d'un certain nombre de manières. Par ailleurs, la force de frappe de l'OTAN serait-elle disponible pour aider Israël à vaincre l'opposition des Palestiniens? Il s'agit-là de deux exemples seulement illustrant les profondes divergences transatlantiques quant à la manière d'approcher les relations internationales.

Il va de soi que la lutte contre le terrorisme inclut des mesures pour protéger nos territoires nationaux. Je dirais d'ailleurs que les Etats-Unis prennent cet aspect de la défense plus au sérieux que les gouvernements européens. D'autre part, il y a beaucoup à faire en Amérique du Nord, où la menace d'une attaque terroriste à grande échelle a été si longtemps négligée. Mais la sécurité intérieure relève du travail de la police, des services de renseignements, des gardes aux frontières, des services d'urgence et de la coordination interne du gouvernement. En dépit du recours aux AWACS de l'OTAN après le 11 septembre, je doute que les Etats-Unis apprécient, à l'instar, du reste, d'autres gouvernements nationaux, une plus grande implication de l'OTAN dans leurs affaires intérieures. La dimension militaire est importante, mais relativement mineure pour cet important domaine de la sécurité.

Je ne suis pas entièrement d'accord avec votre opinion suivant laquelle: "Du point de vue historique, la défense américaine a été élaborée dans une optique de projection de forces et non de sécurité territoriale. C'est exactement l'inverse pour les forces européennes." Cela dépend de la période historique et des pays européens concernés. Il s'agit toutefois d'une évaluation globalement correcte de l'état actuel des capacités militaires des deux côtés de l'Atlantique. Je considère que votre aspiration à une synergie a peu de chances de se réaliser. Aux termes de celle-ci en effet, les Etats-Unis demanderaient l'aide de l'Europe pour leur défense territoriale, alors que l'Europe suivrait l'Amérique dans la mise sur pied d'une force de projection très coûteuse et hautement technologique, qu'elle ne considère pas comme la solution aux problèmes des déshérités de notre planète.

Quelles sont donc les implications de tout cela pour Prague? Les choix ne sont pas simples. Une réorientation trop importante de l'Alliance dans une direction nouvelle semant la discorde constituerait un nouveau clou de son cercueil. Il ne fait aucun doute que les dirigeants adhéreront à l'une ou l'autre grande déclaration qu'ils interpréteront les uns et les autres différemment. Il s'agira-là d'une nouvelle source de déception et de désillusion des deux côtés de l'Atlantique. Pourquoi ne pas utiliser Prague pour célébrer les véritables réussites de l'après-Guerre froide enregistrées par l'OTAN dans les Balkans? Pourquoi ne pas s'appuyer sur cette expérience pour montrer comment l'OTAN peut utiliser son expertise militaire pour s'attaquer aux causes à long terme du terrorisme en stabilisant des régions anarchiques? Mais, si l'OTAN doit être la badine avec laquelle les Etats-Unis rappellent les Européens à l'ordre pour qu'ils adhèrent à la conception américaine du monde, l'Alliance est alors très mal partie.

Bien à vous,
Tim

Cher Tim,

Les divergences transatlantiques ne sont pas nouvelles. Lorsque l'Alliance est née, les fondateurs de l'OTAN n'avaient pas de vision commune quant à la manière de faire face à l'Union soviétique. Les Alliés se sont régulièrement querellés sur les relations avec Moscou pendant la Guerre froide et les différends sur les Balkans ont presque détruit l'Alliance après la Guerre froide. Pour ceux qui s'inquiètent du désarroi de l'OTAN, qu'ils sachent qu'un vieil aphorisme est toujours d'application: "Quand donc l'OTAN a-t-elle connu une harmonie complète?" Le véritable test pour les Alliés, ce n'est pas l'absence de différences, mais l'aptitude à les gérer de manière à rassembler leurs forces et perspectives respectives et à les concentrer dans une direction commune. Personne ne prétend que cela est facile. Mais gagner la Guerre froide ne l'était pas non plus, pas plus que d'intervenir dans les guerres entraînées par la dissolution de la Yougoslavie, ni d'assurer ultérieurement la paix dans cette région.

Je suis d'accord pour considérer que cela ne marchera pas si l'administration Bush considère l'OTAN comme une badine avec laquelle elle rappelle les Européens à l'ordre pour qu'ils adhèrent à sa conception du monde. Je pense comme vous que certains membres de cette administration ont aujourd'hui perdu cela de vue. Et je partage votre opinion: si nous poursuivons ce dialogue de sourds, non seulement l'OTAN, mais tout notre partenariat transatlantique perdront en efficacité.

Mais je ne suis pas d'accord pour considérer que nous remettrons les relations au sein de l'Alliance sur les rails en célébrant une perception nostalgique du passé. Si c'est à cela qu'est destiné le Sommet de Prague, nos dirigeants feraient aussi bien de rester chez eux. Prague doit servir à affronter les futures menaces, non à savourer nos gloires passées. Ces menaces sont constituées par des armes de destruction massive en possession de terroristes. Fort heureusement, je pense que les points qui nous rapprochent sont plus nombreux que vous le suggérez. Les ministres sont déjà d'accord sur le fait que l'OTAN doit être prête à apporter son aide dans les tâches de dissuasion, de défense, de démantèlement et de protection contre les attaques terroristes et leurs menaces, dirigées depuis l'étranger et visant nos populations, notre territoire, nos infrastructures et nos forces, en particulier lorsque cela implique des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires. Plus important encore peut-être, ces mêmes ministres ont convenu que l'OTAN doit être prête à déployer ses forces - "si et quand cela est nécessaire" - pour mener à bien de telles missions.

Il s'agit-là de premières étapes importantes. Mais nous pouvons, et nous devons, faire davantage, ensemble. Difficile? Assurément. Impossible? Non.

Amicalement,
Dan

Cher Dan,

A l'instar des membres de l'OTAN, nous sommes d'accord sur tant de choses, mais nous parvenons à des conclusions différentes. J'ai dit, dans notre premier échange, que les rêves nostalgiques ne peuvent qu'aboutir à une déception. Cela ne signifie cependant pas que nous devions ignorer les récentes expériences de l'Alliance. Depuis les Balkans, nous savons ce que l'OTAN peut accomplir. De telles tâches de stabilisation ne s'oublient pas. Au contraire, elles gagnent même en importance. Les Etats en grave difficulté constituent le terrain d'élection du terrorisme. L'OTAN peut contribuer à y rétablir l'ordre et la primauté du droit.
Une appréciation transatlantique différente demeure quant à la nature de la menace. Vous vous faites l'écho des profondes préoccupations associées au terrorisme à long terme, fortement ressenties aux Etats-Unis. L'Europe est, elle aussi, très certainement préoccupée, et ce depuis de nombreuses années. Mais une concentration exagérée sur un seul problème potentiel risque de déséquilibrer notre approche globale en matière de sécurité.

L'actuelle administration améri-caine semble décidée à mener sa guerre contre le terrorisme en attaquant des pays distants, de manière préventive. Une série d'aventures militaires en Iraq, en Iran et au-delà pourrait, en fin de compte, accroître la menace du terrorisme, tout en nuisant à la démocratie dans nos propres sociétés. L'Europe considère que la situation stratégique actuelle nécessite une approche beaucoup plus complexe. Faire agir l'OTAN comme les légions romaines afin d'assurer la primauté d'un empire occidental n'est pas la solution.

Nous ne devrions peut-être pas trop nous préoccuper des difficultés qui risquent de surgir à Prague. Nos diplomates accompliront, comme d'habitude, un magnifique travail. Les nouveaux membres se sentiront rassurés. La Russie se sentira importante et désirée. Les Européens considéreront être parvenus à exercer leur influence modératrice sur les Américains. Et, surtout, les Etats-Unis considéreront qu'ils demeurent les responsables de la politique sécuritaire globale. Un peu pour tout le monde: la procédure habituelle, en somme.

Bien à vous,
Tim

Adresse Internet de la "John Hopkins School of Advanced International Studies" : http://www.sais-jhu.edu.

Plus d'info également disponibles sur le site web de la "Timothy Garden's foreign and security policy" sur http://www.tgarden.demon.co.uk.

Joseph Luns

Jamie Shea se penche sur la vie et les réalisations de Joseph Luns, cinquième Secrétaire général de l'OTAN.

Le décès de Joseph Luns marque la fin d'une génération de leaders politiques européens, ceux qui ont construit l'Alliance Atlantique et lancé le processus d'intégration européenne après la Deuxième Guerre mondiale. Les non-initiés l'ont parfois pris pour Charles de Gaulle, tant les deux hommes se ressemblaient: même taille, même visage long et étroit, avec un nez aquilin. Mais Luns n'avait ni le nationalisme du Général, ni sa suspicion à l'égard des Etats-Unis. Européen engagé, il était aussi atlantiste à une époque où de nombreux intellectuels du vieux Continent croyaient qu'une alliance forte, sous la houlette de l'Amérique, affaiblirait immanquablement l'union politique européenne.

(© NATO)

Joseph Marie Antoine Hubert Luns naît à Rotterdam en 1911. Il étudie le droit à l'Université de Leyden, puis d'Amsterdam, avant de se pencher sur l'économie politique à la London School of Economics et à l'Université de Berlin. Après ses études, il entre au ministère des Affaires étrangères néerlandais; il passera une partie de la Deuxième Guerre mondiale avec le gouvernement des Pays-Bas en exil, à Londres. Le conflit terminé, il reste à Court of St James en qualité d'ambassadeur; de là, il se rendra aux Nations Unies, à New York.

En 1952, Luns devient co-ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas après un partage des voix entre son parti, le Parti Populaire Catholique, et le Parti Socialiste. Quatre ans plus tard, il assume seul cette tâche, qu'il conserve jusqu'en 1971, date à laquelle il accède à la fonction de Secrétaire général de l'OTAN. Ses 19 années passées à la tête d'un ministère des Affaires étrangères constituent un record dans les annales politiques de l'Europe moderne. Au cours de cette période, Luns a assisté à la naissance de la Communauté Economique Européenne, signant le Traité de Rome pour son pays; il fut aussi l'un des premiers partisans d'une intégration européenne étroite, ce qui lui valut en 1967 le Prix Charlemagne. Luns a tissé au fil du temps un réseau de contacts et d'amitiés politiques sans équivalent, des deux côtés de l'Atlantique, un réseau qui lui est venu à point lorsqu'il a quitté la vie politique nationale pour entrer au service de la communauté internationale, à la tête de l'Alliance atlantique.

Luns succédait logiquement à l'Italien Manlio Brosio, précédent Secrétaire général de l'OTAN. Armé de l'expérience politique indispensable, il s'intéressait aussi vivement aux affaires militaires depuis son service dans la marine néerlandaise au début des années 1930. Il était spécialisé dans la signalisation - un présage quand on sait à quel point il dut s'investir chaque semaine pour conduire les débats du Conseil de l'Atlantique Nord vers le consensus - et publia plusieurs articles sur la tactique navale. Durant ses treize années au poste de Secrétaire général, Luns n'a jamais manqué l'occasion de quitter son bureau du siège de l'OTAN, à Bruxelles, pour rejoindre les troupes de l'OTAN en manœuvre, en particulier les marins.

Dans les années 1970 et au début de la décennie suivante, la tâche de Secrétaire général de l'OTAN était sans doute moins chaotique qu'aujourd'hui. L'Alliance de l'époque la Guerre froide comptait moins de membres (15 au lieu de 19, mais l'Espagne est arrivée en tant que seizième en 1982), et sa mission était centrée sur la défense collective. A bien des égards, dissuader l'Union soviétique était plus facile que de déployer des armées pour résoudre les problèmes des Balkans, faire de la Russie un ami plutôt qu'un adversaire, organiser l'élargissement ou imaginer des stratégies de lutte contre le terrorisme international. Par ailleurs, les Européens ne manifestaient guère la volonté de jouer un plus grand rôle dans une Alliance traditionnellement dominée

Jamie Shea est Directeur du Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN.

par les Etats-Unis, même si Luns s'est sans relâche efforcé de les inciter à investir davantage dans la défense. Cela dit, le travail de Luns n'avait rien d'une sinécure. Il s'est attaqué avec succès à la tâche exposée dans le Rapport Harmel de 1967: transformer l'OTAN en une organisation plus politique, attachée autant à la détente qu'à la dissuasion militaire. Sous sa houlette, l'OTAN a adopté le processus d'Helsinki après la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe. C'est aussi Luns qui a entamé le dialogue avec le Pacte de Varsovie sur la réduction des forces conventionnelles en Europe.

La fin du long séjour de Luns à l'OTAN fut marquée par la saga des euro-missiles. En 1979, l'Alliance décide de déployer des missiles Cruise et Pershing en Europe, face aux SS20 soviétiques. La décision suscite d'importantes manifestations de rue de la part des pacifistes des deux côtés de l'Atlantique. Plusieurs gouvernements, notamment en Allemagne et aux Pays-Bas, subissent une pression populaire intense. Luns est confronté à la tâche difficile d'obtenir le soutien du déploiement des missiles, tout en persuadant l'opinion publique que l'OTAN est sincère dans sa volonté de rechercher une solution "zéro-zéro" par la négociation sur le contrôle des armements. Il bénéficie en cela d'un appui précieux, celui de chefs d'Etat tels que François Mitterrand en France, Helmut Schmidt et Helmut Kohl en Allemagne. Lorsque Luns se retire en 1984, les premiers Cruise et Pershings sont en place. Il faudra encore trois ans avant que les négociations permettent enfin leur élimination.

L'OTAN se souviendra de Luns comme d'un personnage haut en couleurs, de stature imposante, avec un vif sens de l'humour, d'une drôlerie parfois désarmante. Dans les longues réunions, il portait parfois des pantoufles. Interrogé quant au nombre de personnes qui travaillaient à l'OTAN, il répondait: "Environ la moitié". Peu amateur de dossiers complexes et de détails techniques au cours des dernières années, il exploitait son inépuisable réservoir de plaisanteries pour charmer les ambassadeurs étrangers en poste à l'OTAN. Son anglophilie se manifestait ouvertement dans une Rolls Royce verte qui le conduisait majestueusement dans Bruxelles. Appelant toujours un chat un chat, Luns ne s'embarrassait pas de la culture moderne du politiquement correct. Il critiqua publiquement la décision américaine de produire la bombe à neutrons, et le peu d'entrain que les Etats-Unis mettaient dans la négociation sur le contrôle des armements. Cela n'a pas empêché les Américains de lui remettre la Médaille de la Liberté peu avant sa retraite.

Quittant l'OTAN, Luns a choisi de rester en Belgique. Ardent conservateur, il jugeait son propre pays, les Pays-Bas, trop "progressiste" et "permissif". Il franchit néanmoins régulièrement la frontière pour intervenir dans des débats télévisés.

Indéfectiblement attaché à l'Alliance, Luns a continué à rendre régulièrement visite au siège de l'OTAN pour régaler ses anciens collègues de croissants et d'anecdotes. Près de 20 années de retraite lui ont donné amplement le temps de réfléchir à la transformation de l'OTAN en une organisation paneuropéenne de maintien de la paix et de coopération à la sécurité, ainsi qu'à l'élargissement de l'Alliance aux ex-membres du Pacte de Varsovie, jusqu'à la création d'un conseil commun OTAN-Russie. Il est permis de se demander ce qu'en pensait un homme qui restera toujours identifié à l'OTAN de la Guerre froide.

Joseph Luns, homme d'Etat néerlandais et ex-Secrétaire général de l'OTAN, est décédé le 17 juillet 2002 à l'âge de 90 ans. Marié à la baronne Elisabeth van Heemstra, il avait un fils et une fille.

Crime et châtiment

Alors que l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic fait face à ses juges à La Haye, Christopher Bennett nous parle de deux ouvrages récents, qui examinent l'efficacité des tribunaux pour les crimes de guerre.

Voici presque exactement dix ans, des images de télévision provenant de Bosnie-Herzégovine, qui montraient des hommes émaciés, derrière des barbelés et entourés de gardes armés, évoquèrent les images de l'Holocauste et outragèrent le monde entier. En réponse, alors que les défenseurs des droits de l'homme exigeaient que quelque chose fût fait, le Conseil de sécurité des Nations unies créa, en octobre 1992, une "commission d'experts" chargée de rassembler des preuves de crimes de guerre en ex-Yougoslavie. A l'époque déjà, un homme était considéré comme responsable du carnage et des atrocités qui caractérisèrent les guerres consécutives à la dissolution de la Yougoslavie: Slobodan Milosevic.

Le président serbe de l'époque fut surnommé le "boucher des Balkans" par les médias occidentaux peu après le déclenchement de la guerre en Bosnie-Herzégovine (Bosnie) et qualifié, en décembre 1992, de criminel de guerre par Lawrence Eagleburger, le secrétaire d'Etat américain de l'époque. Milosevic n'en demeura pas moins au pouvoir durant les huit années qui suivirent, continuant à attiser les flammes du conflit jusqu'à son éviction suite aux élections d'octobre 2001 - élections qu'il tenta de truquer. Qui plus est, la tuerie ne s'arrêta qu'avec l'intervention de l'OTAN en Bosnie, par le biais d'une campagne aérienne de quinze jours en août et septembre 1995. Entre-temps, en février 1993, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté une résolution établissant à La Haye un "tribunal international chargé de juger les personnes présumées responsables de crimes (génocide, crimes contre l'humanité) commis dans l'ex-Yougoslavie à partir de 1991", auquel on se réfère aujourd'hui sous le nom de Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

En dépit de maigres ressources et d'un soutien en demi-teinte au cours de ses premières années d'existence, sans parler de l'hostilité de la plupart des Etats successeurs de l'ex-Yougoslavie, le TPIY est devenu une formidable institution employant plus de 1 200 personnes et disposant d'un budget annuel supérieur à 100 millions de dollars. Sa plus belle prise, Milosevic en personne, a été transféré à La Haye le 28 juin 2001. Depuis le mois de février de cette année, il fait face à ses juges pour crimes contre l'humanité, graves violations de la Convention de Genève, violation des lois ou coutumes de la guerre et génocide, et mène lui-même sa défense de manière tonitruante face à un tribunal dont il refuse de reconnaître l'autorité.

Le procès Milosevic se veut manifestement théâtral. La tribune publique est généralement remplie et les journalistes qui couvrent l'événement disposent d'un riche matériel éditorial. Ce procès constitue également une première dans le monde du droit. Jamais auparavant un chef d'Etat en fonction n'avait été inculpé par un tribunal international, avant d'être arrêté et jugé. Et il établit d'ores et déjà des précédents pour les futures activités du Tribunal pénal international. Dans quelle mesure cependant les procès pour crimes de guerre devant le TPIY apportent-ils une catharsis aux survivants des guerres consécutives à la dissolution de la Yougoslavie? Dans quelle mesure aident-ils ou entravent-ils le processus de paix en cours en ex-Yougoslavie? Contribuent-ils, même modestement, à la réconciliation et au retour de la confiance entre communautés rivales?

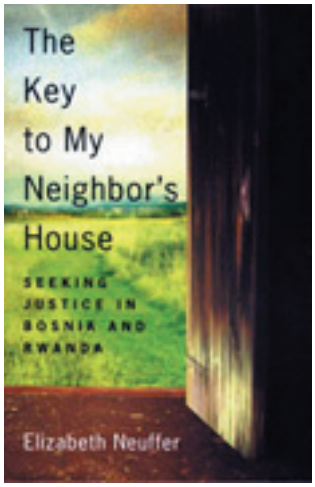

Deux publications récentes — *The Key to My Neighbour's House: Seeking Justice in Bosnia and Rwanda* (Picador USA, New York, 2001) d'Elizabeth Neuffer et *Stay the Hand of Vengeance: The Politics of War Crimes Tribunals* (Princeton University Press, Princeton, 2000) de Gary Bass — cherchent à répondre à ces questions et sont probablement les premiers exemples d'une avalanche de livres sur ce thème. Le premier ouvrage offre le compte-rendu d'une journaliste à propos de l'expérience vécue par des gens ordinaires en Bosnie et au Rwanda, qui demandent justice au terme des conflits et souhaitent témoigner de leurs épreuves devant un tribunal international. Le second retrace l'historique des tribunaux pour

Christopher Bennett est rédacteur en chef de la Revue de l'OTAN et l'auteur de "Yugoslavia's Bloody Collapse: causes, course and consequences" (New York University Press, New York, 1995).

crimes de guerre - de celui de Sainte-Hélène, après les Guerres napoléoniennes, à l'actuel Tribunal de La Haye, en passant par Leipzig et Constantinople au lendemain de la Première Guerre mondiale et par Nuremberg, après la Deuxième Guerre mondiale.

Elizabeth Neuffer, journaliste primée du Boston Globe, a couvert les conflits de Bosnie et du Rwanda durant plus de cinq ans. En Bosnie, elle a minutieusement reconstitué l'histoire de trois Bosniaques, dont celle de Hasan Nuhanovic, un interprète des Nations unies à Srebrenica, dans l'Est de la Bosnie, qui parvint, en raison de ses compétences linguistiques, à survivre aux massacres au cours desquels ses parents furent tués et son frère disparut. Elle a fait de même au Rwanda pour Anonciata Kavaruganda, une Hutu dont le mari Joseph, président de la cour suprême rwandaise, fut emmené de leur maison à Kigali, la capitale, par des soldats hutu pour être tué devant les yeux de soldats des Nations unies chargés du maintien de la paix. Elizabeth Neuffer raconte également l'histoire du témoin JJ, une Tutsi violée à plusieurs reprises par des miliciens hutu, dont le témoignage contribua à confirmer la première conviction de génocide après un procès devant un tribunal international qui a défini pour la première fois le viol comme un acte de génocide.

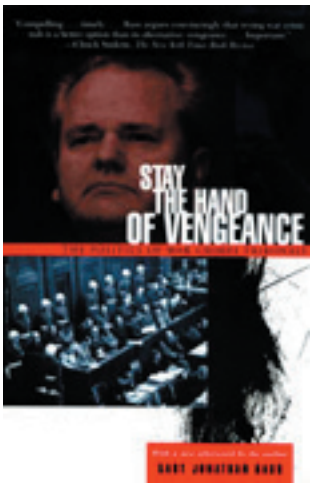

Toutes ces histoires, comme d'innombrables autres en Bosnie et au Rwanda, constituent des comptes-rendus percutants et déchirants de la cruauté de l'homme à l'encontre de ses semblables. Mais aujourd'hui encore, sept années plus tard, les événements de juillet 1995 à Srebrenica, où 8 000 musulmans adultes et adolescents pourraient avoir été sommairement exécutés, conservent un impact tout particulier. L'horreur de la boucherie, reconstituée par les descriptions de témoins visuels du creusement des fosses communes, ainsi que de l'indifférence et de la fourberie des responsables, et qui ont été retrouvés et interviewés par Elizabeth Neuffer, ainsi que le sentiment de trahison internationale vécu par Hasan Nuhanovic, rendent la lecture de cet ouvrage aussi crédible que dérangeant. Il est difficile de ne pas essuyer une larme lorsqu'un Hasan Nuhanovic fou d'angoisse fait ses adieux à sa mère, à son père et à son frère, persuadé, à juste titre, qu'il ne les reverra jamais.

Si les Nations unies dans leur ensemble sont loin de sortir grandies à la lecture du livre d'Elizabeth Neuffer, certains membres du personnel de l'ONU échappent à ce triste bilan. Parmi eux, il convient de citer Gabrielle Kirk McDonald, la juge qui a présidé le premier procès. L'une des principales préoccupations de McDonald consista à se demander si son travail et celui du tribunal auraient un impact à l'endroit désiré, à savoir en Bosnie et dans le reste de l'ex-Yougoslavie. Ce fut d'ailleurs en grande partie à la suite des efforts de Gabrielle Kirk McDonald que le TPIY lança en 1999 un programme ambitieux destiné à expliquer son travail aux peuples de l'ex-Yougoslavie. La plupart des Bosniaques et des Rwandais qui figurent dans le livre d'Elizabeth Neuffer éprouvent toutefois des sentiments mitigés quant à la justice internationale et, en particulier, quant au rythme auquel elle progresse. Anonciata Kavaruganda a d'ailleurs pris la décision sans précédent d'assigner les Nations unies en justice pour ne pas être parvenues à protéger son mari. D'autres témoins désirent pour leur part aller au-delà des procès pour crimes de guerre afin d'obtenir la création d'une véritable commission.

Le plus frustrant pour Gabrielle Kirk McDonald aura été l'absence d'accusés de premier plan et, en particulier, l'incapacité d'appréhender les anciens dirigeants serbes Radovan Karadzic et Ratko Mladic, qui demeurent en liberté à ce jour. Elle a quitté le TPIY en novembre 1999, à une époque où ni ces sinistres personnages ni Slobodan Milosevic, inculpé six mois plus tôt, n'étaient arrêtés, en déclarant au The Washington Post : "Leur liberté ridiculise l'engagement adressé à tous les tyrans potentiels aux termes duquel ils seront inculpés, arrêtés et interrogés pour leurs actes criminels et leurs violations des droits de l'homme présumés."

La rédaction du livre d'Elizabeth Neuffer s'est achevée après le transfert de Milosevic à La Haye, mais les recherches qui le sous-tendent et sa rédaction proprement dite sont antérieures à cet important événement. En conséquence, le livre reflète les frustrations des premières années de fonctionnement du TPIY. La première édition cartonnée du livre de Gary Bass Stay the Hand of Vengeance est parue avant le transfert de Milosevic à La Haye et ne la mentionne donc pas. L'édition en livre de poche contient par contre une postface qui examine les circonstances de l'inculpation de Milosevic, ainsi que la nature et l'importance de son arrestation et de son transfert à La Haye.

Extrêmement documenté, *Stay the Hand of Vengeance* retrace l'historique des principes sous-tendant le jugement des criminels des guerres et les manières dont les Etats libéraux ont abordé ce problème au

lendemain des guerres lors des deux cents dernières années. Ce livre constitue, en fait, une critique des échecs des tribunaux pour crimes de guerre et, à ce titre, ne laisse aucune illusion au lecteur quant à l'ampleur de la tâche qui attend le TPIY.

Gary Bass base son analyse de la justification des procès pour crimes de guerre sur les cinq postulats suivants. En premier lieu, seuls les Etats libéraux aux traditions légalistes soutiennent les véritables tribunaux pour crimes de guerre. Deuxièmement, même les Etats libéraux n'ont guère tendance à militer en faveur de tels tribunaux si, ce faisant, ils mettent en péril leurs propres soldats. Troisièmement, les campagnes libérales en faveur d'une justice internationale sont distinctement intéressées, l'indignation étant beaucoup plus grande face aux crimes de guerre commis contre des citoyens nationaux que contre des étrangers. Quatrièmement, les Etats libéraux sont davantage susceptibles de soutenir un tribunal pour crimes de guerre si leur opinion publique, et pas seulement une élite, est indignée par les crimes de guerre concernés. Et cinquièmement, les groupes de pression extérieurs aux Etats peuvent efficacement militer en faveur d'un tribunal de ce type, en blâmant les Etats libéraux pour leur absence éventuelle de réaction et en proposant leurs compétences.

Paradoxalement, Milosevic bénéficie du légalisme des Etats libéraux. Cela s'explique par le fait que le légalisme lui offre l'opportunité de dénoncer le TPIY et oblige le ministère public à respecter les normes les plus élevées possibles, en rassemblant minutieusement des preuves, pour étayer ses accusations. Qui plus est, le fait de ne pas avoir appréhendé plus tôt Milosevic ou de laisser en liberté d'autres suspects de crimes de guerre de haut rang est manifestement associé au risque associé à leur arrestation. Comme les crimes attribués à Milosevic ont été commis contre des Albanais, des Croates, des musulmans et non des Occidentaux, les pays occidentaux se sont, comme on peut le comprendre, montrés réticents à mettre en danger la vie de leurs soldats pour l'amener devant ses juges. Ceci étant, l'indignation populaire en Occident face à ce qui s'est passé en Bosnie, en Croatie et au Kosovo dans les années 1990 a conduit à la création du TPIY et explique le soutien accordé aux procès qui s'y déroulent. Qui plus est, des organisations non gouvernementales militantes maintiennent la pression sur les gouvernements occidentaux afin de veiller à ce que le TPIY dispose de suffisamment de ressources et que d'autres suspects de crimes de guerre soient amenés devant la justice.
Le procès de Milosevic constitue manifestement un jalon important, mais, comme le fait remarquer Gary Bass, d'autres jalons de ce type ont existé et sont tombés dans l'oubli. La ligne qui sépare la réussite de l'échec en matière de procès pour crimes de guerre est en outre extrêmement ténue. A cet égard, il est éloquent d'apprendre que les procès de Nuremberg, considérés comme le triomphe ultime du droit sur la vengeance, ont bien failli ne pas avoir lieu. Moscou était désireuse de faire procéder à l'exécution d'un grand nombre de nazis après la victoire et Londres réclamait également l'exécution sommaire des hauts dignitaires de l'Axe, mais Washington s'y est opposé. Même à Washington toutefois, les avis étaient partagés. Henry Morgenthau Jr., Secrétaire au Trésor à l'époque, militait en faveur d'un châtiment exemplaire, incluant jusqu'à 2 500 exécutions sommaires, des réparations, des transferts de population et la pastoralisation de l'Allemagne, alors que le Secrétaire à la Guerre Henry Stimson se prononçait pour des procès pour crimes de guerre, en raison du respect des procédures légales par les Etats-Unis.

Si Stimson remporta le débat interne, c'est à l'idée d'une pastoralisation de l'Allemagne à laquelle s'opposèrent la plupart des Américains et non pas à la manière dont les nazis devaient être traités. Qui plus est, Stimson désirait poursuivre l'Allemagne nazie pour avoir mené une guerre d'agression et non pour l'Holocauste. Si, aujourd'hui, on se souvient essentiellement des procès de Nuremberg comme d'une sanction pour des crimes commis contre l'humanité, ce qui constitue assurément leur plus grand mérite, cette question ne revêtait qu'une importance secondaire à l'époque.

Dans la même veine, il se pourrait que la naissance troublée et les premières années difficiles du TPIY soient à son avantage à long terme. Profitant du procès de Milosevic, les défenseurs des tribunaux pour crimes de guerre réclament d'ores et déjà - notamment - que le TPIY contribue à dissuader de futurs crimes de guerre, réhabilite la Serbie et élimine l'opprobre de la culpabilité collective en individualisant les responsabilités et en établissant une liste exacte des événements. Gary Bass refuse de se laisser entraîner dans cette polémique et se prononce en faveur des tribunaux pour les crimes de guerre parce qu'ils constituent la "moins mauvaise option". Il dédie son livre aux "gens de Bosnie-Herzégovine. Trop tard".

Des informations relatives à l'éditeur Picador, USA sont disponibles sur : http://www.picadorusa.com et Princeton University Press sur http://pup.princeton.edu.

L'ambassadeur Anton Tus: officier et diplomate

Anton Tus est devenu le premier ambassadeur de la Croatie auprès de l'OTAN après l'adhésion de son pays au Partenariat pour la Paix en mai 2000. Ce militaire de carrière a dirigé les forces aériennes yougoslaves jusqu'à sa démission, en juin 1991. En septembre de la même année, il est devenu le premier Chef d'état-major des forces armées croates, édifiant celles-ci à partir de zéro et dirigeant la défense croate pendant la guerre de 1991-92. Général cinq étoiles à la retraite, Anton Tus s'est fixé pour objectif de mener la Croatie à son adhésion à l'OTAN.

Revue de l'OTAN: Pourquoi la Croatie aspire-t-elle à adhérer à l'OTAN?

Anton Tus: L'adhésion à l'OTAN est dans l'intérêt national de la Croatie. L'OTAN est seule en mesure de garantir à la Croatie le plus haut niveau possible de sécurité, la défense de son indépendance nationale, son intégrité territoriale, ainsi que son identité en tant que nation et en tant qu'Etat. Il convient de rappeler ici que, voici dix ans, le fait pour la Croatie d'être membre des Nations unies et de ce qui allait devenir l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ne l'a pas protégée de l'agression et de la guerre. Qui plus est, l'OTAN représente aujourd'hui l'organisation de sécurité et de défense essentielle de la zone euro-atlantique. Une organisation qui constitue - avec la Russie et d'autres Partenaires - la base pour la paix et la sécurité dans l'hémisphère Nord. L'adhésion à l'OTAN peut également contribuer à accélérer l'adoption de réformes démocratiques et économiques en Croatie et, de la sorte, aider le pays à entrer dans l'Union européenne. L'alternative à l'adhésion à l' OTAN est loin d'être idéale. Elle signifierait moins de sécurité, des dépenses de défense plus importantes, une absence d'alliés et un plus grand isolement.

RO: Que peut offrir la Croatie à l'Alliance?

AT: Une Croatie stable et démocratique peut contribuer à la stabilité de la région qui l'entoure et de l'Europe du Sud-Est en général. Du point de vue géographique, la Croatie relie l'Europe centrale et la Méditerranée, de même que l'Europe occidentale et sud-orientale. Pour l'OTAN, cela implique de meilleures communications entre ses ailes centrale et méridionale, ainsi qu'un accès direct par terre, par mer et par air aux trois missions en ex-Yougoslavie. La Croatie peut jouer un rôle important dans la stabilisation et le développement de la Bosnie-Herzégovine. Elle peut également contribuer au contrôle de ses frontières orientales instables et à la campagne contre le terrorisme. Notre expérience militaire et non militaire est loin d'être négligeable et peut s'avérer utile pour la préparation d'unités et d'équipes spéciales destinées à diverses tâches militaires et non militaires. Je souhaite en particulier souligner que la Croatie apporterait ses nombreuses valeurs et caractéristiques nationales à l'OTAN.

RO: Comment la Croatie a-t-elle bénéficié du Partenariat pour la Paix?

AT: La Croatie s'est jointe au Partenariat pour la Paix en mai 2000, un peu plus de quatre mois après la victoire aux élections d'une coalition de partis démocratiques. Cette étape a constitué la reconnaissance par l'OTAN des changements et progrès démocratiques intervenus dans le pays. Depuis ce moment, la Croatie bénéficie de l'intense soutien politique et moral des membres de l'OTAN comme de l'Union européenne. La Croatie prépare et accomplit d'importants changements constitutionnels, tout en adoptant de nouvelles lois et des réformes essentielles pour renforcer son système de démocratie parlementaire et édifier une économie de marché. Elle a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce et entamé le processus de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. En février 2001, la Croatie a ouvert sa mission auprès de l'OTAN et cette démarche, associée au respect virtuellement intégral des objectifs du Partenariat, lui a permis de passer, dès mai 2001, à une phase de dialogue intensifié sur les questions d'adhésion. La Croatie a intensivement utilisé cette phase pour adopter des lois en vue de réformes majeures au niveau de la défense et de l'armée. L'OTAN s'est assurée de la volonté de la Croatie d'adhérer à son organisation et de sa ferme intention de rattraper le temps perdu pour devenir un pays stable, démocratique et économiquement prospère. Dans ce contexte, l'adhésion au Partenariat pour la Paix a contribué à l'invitation de la Croatie au Plan d'action pour l'adhésion (MAP) en mai de cette année. En septembre, la Croatie présentera son premier programme annuel.

RO: Que signifie pour la Croatie la participation au Plan d'action pour l'adhésion?

AT: En participant au MAP, la Croatie est officiellement devenue candidate à l'adhésion à l'OTAN. Cela entraîne de nombreuses obligations, incluant des cycles annuels de planification et la mise en œuvre de tâches et d'objectifs nombreux dans tous les domaines de l'Etat et de la société, et pas simplement en matière de défense. Par le biais du MAP, nous avons l'intention de réorganiser nos forces armées. Dans ce contexte, nous prévoyons de renforcer leur professionnalisation et leur modernisation, pour engendrer la compatibilité et l'interopérabilité nécessaires avec les normes de l'OTAN. Grâce aux avantages apportés par plusieurs cycles MAP annuels, la Croatie devrait être en mesure de satisfaire les normes et valeurs nécessaires pour rejoindre l'Alliance. Nous espérons très fermement que la Croatie sera invitée à se joindre à l'Alliance dès le sommet qui suivra celui de Prague.

RO: Quels sont les défis essentiels pour la sécurité auxquels la Croatie est confrontée?

AT: A l'instar de tous les pays européens, la Croatie est confrontée à des défis d'ordre général pour la sécurité émanant du triangle de crises que constituent les Balkans, le Moyen-Orient et le Caucase, ainsi que la Méditerranée méridionale. Ces défis incluent des conflits, la rupture des approvisionnements énergétiques, le développement du terrorisme et l'immigration massive. La Croatie est également confrontée à des défis pour la sécurité qui lui sont propres et qui émanent de ses frontières orientales. Outre le terrorisme, le crime organisé et l'immigration massive, il se pourrait également que le nationalisme extrémiste et le fondamentalisme entraînent leur cortège de malheurs. Nous n'anticipons plus un retour de la guerre en raison de l'accroissement de la stabilité et de la démocratie dans les Balkans. En conséquence, le terrorisme et les problèmes sociaux internes associés à des niveaux élevés de chômage et à une croissance économique inadéquate représentent actuellement les principaux défis pour la sécurité.

RO: Quels sont les obstacles à une réforme des forces armées?

AT: L'objectif d'une réforme des forces armées consiste à répondre aux besoins en matière de sécurité d'un pays à un prix économiquement acceptable. L'idéal réside dans la création de petites forces armées, présentant un niveau élevé de qualification, de mobilité, d'équipement technique et de compétence, prêtes à remplir un large éventail de missions. Pour y parvenir, il sera nécessaire de restructurer et de moderniser techniquement les forces armées actuelles. Le principal obstacle à la mise en œuvre rapide des réformes nécessaires est le manque de ressources financières. Le second problème réside dans la difficulté de licencier 10 000 personnes alors que le chômage est déjà fort élevé. Il s'agit-là d'une question morale épineuse, car les personnes en question sont, pour la plupart, celles qui ont défendu la Croatie pendant la guerre. La solution se trouve probablement dans la réduction graduelle des forces armées et dans une assistance financière et technique étrangères. L'opposition politique initiale aux réformes s'est estompée suite à l'adoption d'amendements à la constitution et d'une nouvelle loi sur la défense et les forces armées.

RO: Etes-vous sûr qu'aucun crime de guerre n'a été commis durant les opérations Flash et Storm en 1995?

AT: Chaque conflit est marqué par des souffrances humaines ainsi que par la destruction de biens privés et de monuments culturels. Seule une enquête minutieuse peut déterminer si des crimes ont eu lieu et si des incidents particuliers sont assimilables à des crimes de guerre, des crimes ordinaires ou des accidents résultant d'une erreur humaine ou technique. Lorsque des civils désarmés, des prisonniers de guerre, des journalistes blessés, des travailleurs médicaux ou des représentants de la Croix-Rouge sont délibérément tués en temps de guerre en dehors des combats, il s'agit manifestement de crimes de guerre. Lorsque de tels faits surviennent, ils doivent faire l'objet d'une enquête et les responsables doivent être poursuivis. Ceci étant dit, la plupart des civils et des édifices civils qui ont été touchés côté serbe pendant ces opérations l'ont été parce que civils et militaires étaient regroupés et parce que des édifices civils étaient utilisés à des fins militaires. En de telles circonstances, le coupable est la personne qui a placé des civils au sein de ce qui était manifestement des cibles militaires. L'une des caractéristiques de ce type d'opérations est l'accroissement du nombre de crimes ordinaires commis par des pillards et, parfois, par des personnes déplacées regagnant leurs foyers réduits en cendre et leurs villages détruits. Il est difficile de tout contrôler lors d'une bataille.

RO: Quelle est l'importance des procès pour crimes de guerre pour la reconstruction de l'Europe du Sud-Est? La Croatie a-t-elle l'intention de continuer à coopérer avec le Tribunal pénal international de La Haye?

AT: La désintégration de la fédération multinationale yougoslave était inévitable. A l'époque, au début des années 1990, les nationalistes serbes ont décidé d'utiliser cet événement pour réaliser un rêve séculaire consistant à créer une Grande Serbie rassemblant tous les Serbes au sein d'un seul et même Etat. Cela exigeait l'annexion à la Serbie de la majeure partie

de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que d'un tiers de la Croatie. En raison des circonstances, cet objectif ne pouvait être atteint que par la guerre. C'est pourquoi, en 1991, la Serbie et le Monténégro aidés par l'armée yougoslave ont entamé une guerre d'agression et le conflit le plus brutal qu'ait connu l'Europe en cette fin du XXe siècle. Le projet a toutefois échoué. Qui plus est, la notion même de "Grande Serbie" et, avec elle, tous les autres nationalismes agressifs ont été mis en déroute aux stades finals de la guerre. Les poursuites engagées à l'encontre des criminels de guerre constituent une étape importante en vue de l'établissement de la vérité et de l'obtention de la justice. Chaque victime de chaque crime a un nom et un prénom, à l'instar de la personne qui a commis le crime. La culpabilité collective n'existe pas. Un peuple entier ne porte pas la responsabilité des actes criminels de certains de ses membres. En conséquence, je pense qu'avec le temps, il sera possible d'édifier de meilleures relations entre les peuples et les nouvelles démocraties de l'ex-Yougoslavie, sur base de la reconnaissance des crimes de guerre. Depuis son changement de régime, la Croatie collabore de manière constructive avec le Tribunal de La Haye et entend bien poursuivre cette coopération. Avec l'accord de ce tribunal, elle a d'ailleurs ouvert plusieurs enquêtes criminelles susceptibles de déboucher sur des procès devant les cours croates.

RO: Quelles sont les perspectives pour les Accords de paix de Dayton en Bosnie-Herzégovine? Comment la Croatie peut-elle contribuer au processus de paix?

AT: La Croatie est l'un des signataires des Accords de paix de Dayton et se considère comme responsable de leur mise en œuvre. Comme la Bosnie-Herzégovine est à la fois notre voisine et un pays dont des Croates font partie intégrante de la population, la Croatie éprouve un intérêt certain pour sa prospérité et son développement. Cet automne marquera le septième anniversaire de l'entrée en vigueur des Accords de paix de Dayton. Si des progrès se sont manifestés depuis lors, nous regrettons vivement qu'il faille tellement de temps pour édifier un pays autonome, stable et démocratique. Récemment, la constitutionnalité des trois ethnies composant la Bosnie-Herzégovine a été officiellement reconnue. C'est une étape positive, qui devrait accélérer le retour des personnes déplacées et des réfugiés en Republika Srpska. Les perspectives associées aux accords de paix sont, elles aussi, positives, étant donné que ceux-ci garantissent la paix et l'intégrité à l'Etat bosniaque. Dans les années à venir, les citoyens et les institutions démocratiques, en particulier les institutions nationales de Bosnie-Herzégovine, sont appelés à jouer un rôle plus grand encore et cela devrait apporter un développement plus rapide et de meilleure qualité à ce pays et à sa population. La Croatie continuera à œuvrer à la reconstruction et au développement de la Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'au retour des personnes déplacées et des réfugiés. Nous collaborerons avec la Bosnie-Herzégovine pour résoudre les nombreuses questions en suspens en matière de sécurité, telles que le contrôle de notre frontière commune et le développement du trafic aérien, et lutter contre le terrorisme et le crime organisé. Les relations économiques devraient se développer au profit des deux parties. La Croatie exercera des pressions pour la création des conditions visant à assurer l'intégration européenne et euro-atlantique réussie de la Bosnie-Herzégovine.

RO: Comme vous avez passé la majeure partie de votre carrière au sein de l'Armée populaire yougoslave, vous connaissez personnellement la plupart des hauts responsables militaires de Belgrade. Le développement récent de la Croatie constitue-t-il un précédent utile pour celui de la Serbie et quelles sont les perspectives pour l'établissement de relations plus étroites entre Belgrade et l'OTAN?

AT: L'échec du programme de création d'une Grande Serbie de Slobodan Milosevic et du commandement militaire serbe a entraîné les récents changements démocratiques en Serbie. Cela a fortement stabilisé la situation politique et sécuritaire dans toute la région. De nouvelles opportunités démocratiques apparaissent et tant la Serbie que le Monténégro ont entamé leur cheminement vers l'Europe. Je suis convaincu que les récents changements démocratiques en Croatie ont contribué à cette évolution. Qui plus est, nos relations bilatérales avec la Serbie et le Monténégro reflètent la stabilité croissante dans la région. Nous ne parlons plus aujourd'hui de normalisation des relations entre nos pays, mais bien de développement de bonnes relations de voisinage. Les perspectives d'une coopération plus étroite entre Belgrade et l'OTAN n'en sont qu'à un stade très précoce. La récente décision de Belgrade d'entamer les préparatifs pour le Partenariat pour la Paix de l'Alliance constitue une première étape révélatrice à cet égard. Il nous reste à attendre la dépolitisation de l'armée et la mise en place d'un contrôle civil sur les militaires pour que soient remplies les conditions démocratiques de l'adhésion au Partenariat pour la Paix. La Croatie aidera la Serbie et le Monténégro à faire leur entrée dans ce programme.

RO: Pouvez-vous envisager que la Croatie et la Serbie collaborent un jour dans le cadre de l'OTAN? Dans combien de temps cela est-il imaginable?

AT: Je m'attends à ce que nos voisins - la

Bosnie-Herzégovine et la République fédérale de Yougoslavie, c'est-à-dire la Serbie et le Monténégro - adhèrent au programme de Partenariat pour la Paix de l'OTAN à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine et qu'ils collaborent, de la sorte, avec la Croatie dans le cadre de l'OTAN. Nous espérons que la Croatie deviendra membre de l'OTAN dans quelques années. Je ne suis toutefois pas convaincu que la Serbie choisira cette voie.

L'anglais pour les forces de maintien de la paix

Un CD-ROM conçu par un officier allemand et des professeurs d'anglais bulgares et lituaniens pour aider les forces de maintien de la paix à améliorer leur anglais connaît un tel succès que le British Council en a acheté plusieurs centaines d'exemplaires et les a distribués à des académies militaires dans plus de vingt pays afin de promouvoir l'apprentissage de cette langue.

Intitulé Tactical English for Land Forces in Peace-Support Operations, ce CD-ROM a été spécifiquement conçu pour aider les locuteurs dont l'anglais n'est pas la langue maternelle à se préparer à des opérations menées par l'OTAN — telles en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine* — pour lesquelles la langue de communication entre les militaires est l'anglais. Il s'agit également d'un outil efficace pour les forces de maintien de la paix se préparant à des missions des Nations unies.

L'expérience des opérations de maintien de la paix montre à quel point il est important pour les officiers d'avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise", déclare le lieutenant-colonel Bernhard Klotz, l'officier allemand affecté au quartier général conjoint à Heidelberg, en Allemagne, qui a conçu et supervisé le projet. "L'idée qui sous-tend le CD-ROM consiste à assurer la pratique d'un maximum de compétences possibles — parler, lire, écrire et comprendre — par le biais d'exercices interactifs qui suscitent la curiosité des officiers en testant leur connaissance des missions auxquelles ils pourraient participer."

Les étudiants peuvent effectuer des recherches sur certains thèmes en lisant les sections du CD-ROM qui s'y rattachent, avant de répondre à des tests à choix multiples, qui sont automatiquement corrigés par l'ordinateur. La lecture est facilitée par un glossaire regroupant les mots difficiles. Les étudiants peuvent également écouter la manière dont un anglais d'origine prononce la phrase, puis la répéter, en comparant à une impression générée par l'ordinateur.

En 1999, le lieutenant-colonel Bernhard Klotz a préparé un programme d'apprentissage de l'anglais spécifiquement conçu pour les officiers impliqués dans des opérations de maintien de la paix, avec un manuel et des cassettes. Ce programme a été produit à 1 500 exemplaires. Le CD-ROM a été créé en raison du coût inhérent à l'envoi postal des colis livres/cassettes, mais aussi parce que beaucoup plus de soldats peuvent l'utiliser par le biais du réseau informatique interne dont ils disposent au niveau de leur quartier général.

Le lieutenant-colonel Bernhard Klotz a préparé le manuel avec l'aide de professeurs d'anglais du Public Service Language Centre de Lituanie, car le contrat d'impression a été obtenu par un éditeur lituanien. Il a en outre travaillé avec un professeur d'anglais de l'Académie de défense nationale de Bulgarie pour produire le CD-ROM, la société de logiciels chargée de sa fabrication étant bulgare.

Le CD-ROM remporte un vif succès auprès des officiers des pays partenaires qui se préparent à être déployés dans le cadre d'opérations de maintien de la paix menées par l'OTAN en ex-Yougoslavie - la plupart de ces officiers ont en effet moins eu l'occasion d'apprendre l'anglais que leurs homologues des pays membres de l'OTAN. Pouvant être utilisé aussi bien individuellement qu'en groupe, il ne nécessite pas de professeur. Il est en outre recommandé pour l'apprentissage à distance via Internet, étant donné qu'il n'y a aucun coût de communication téléphonique à supporter.

Le British Council a fait l'acquisition de 500 CD-ROM et les a distribués à des académies militaires dans 23 pays, pour lesquelles il joue le rôle de conseiller chargé d'encourager et d'assister les officiers apprenant l'anglais. "Le fait que le British Council utilise un CD-ROM produit par un officier allemand constitue un beau compliment", déclare le lieutenant-colonel Bernhard Klotz.

L'Autriche, le Canada, la France et la Suisse ont également fait l'acquisition d'importantes quantités du CD-ROM pour aider leurs officiers à améliorer leur connaissance de l'anglais. Dans le cas de l'Autriche, l'apprentissage de l'anglais fait désormais partie intégrante du programme d'études de l'Académie militaire de Wiener-Neustadt, au sud de Vienne, qui a fait l'acquisition de 25 CD-ROM et de 500 ensembles livres/cassettes.

Chaque année, 90 professeurs d'anglais environ sont formés à Heidelberg en utilisant, entre autre, le CD-ROM; chacun de ces professeurs assure à son tour la formation d'une quarantaine d'officiers. "Nous pouvons ainsi atteindre un grand nombre d'officiers", explique le lieutenant-colonel Bernhard Klotz.

Le lieutenant-colonel Bernhard Klotz sera affecté au Baltic Defence College de Tartu, en Estonie, en août, où il enseignera la tactique militaire. Comme l'enseignement s'y déroule entièrement en anglais, il est vivement conseillé aux futurs élèves d'étudier le CD-ROM avant le début des cours.

Des copies du CD-ROM *Tactical English for Land Forces in Peace-Support Operations* sont en vente auprès de Ogy & Edimit (edimit@ogy-edimit.com), son fabricant à Sofia, en Bulgarie, au prix de 50 euros. Des tarifs réduits sont accordés à l'achat de plus de 100 CD-ROM. ■

Adresse Internet du fabricant du CD-ROM Ogy and Edimit : http://www.ogy-edimit.com.

* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

La vulnérabilité d'une société interconnectée

Les événements du 11 septembre 2001 ont conféré une dimension d'urgence au projet Science de l'OTAN, qui cherche à relever les défis engendrés par la vulnérabilité croissante de la société interconnectée actuelle. Lancé six mois avant la date tragique, ce projet est placé sous les auspices du Comité sur les défis de la société moderne (CCMS) de l'OTAN.

Dans un monde à interconnectivité plus faible, l'impact des attaques terroristes aurait été moindre. Mis à part le choc psychologique, les effets physiques et économiques allant au-delà de la communauté et des entreprises locales auraient été limités. Mais dans le monde interconnecté actuel, les ondes de choc de l'effondrement des tours jumelles de New York ont affecté tout le système économique mondial.

Johnsen: "Les attaques terroristes du 11 septembre ont projeté à l'avant-plan la vulnérabilité de notre société aux menaces non traditionnelles ".

"Les attaques terroristes du 11 septembre ont fortement mis en évidence la vulnérabilité de notre société aux menaces non traditionnelles", explique le responsable du projet Tor-Petter Johnsen, du Conseil de recherche norvégien. "Elles ont également démontré que l'impensable peut survenir.

A de nombreux égards, le monde n'a jamais été aussi vulnérable qu'il ne l'est aujourd'hui, en raison de l'accroissement de l'interconnectivité. Les manifestations nouvelles et changeantes de cette vulnérabilité résultent d'une communauté mondiale plus ouverte, de systèmes technologiques plus complexes, d'une dépendance accrue aux systèmes d'information et de communication électroniques, d'une production alimentaire et de systèmes d'approvisionnement entrelacés, ainsi que de systèmes de transport interconnectés de plus en plus denses. L'indisponibilité, pendant une longue période, de quelques éléments et fonctions essentiels suite à une attaque terroriste, un sabotage ou une panne technique pourrait entraîner des conséquences graves et de grande ampleur. Les infrastructures critiques, dont la paralysie ou la destruction aurait un impact débilitant sur la sécurité de la défense ou de l'économie d'un pays, incluent les réseaux de télécommunication, les oléoducs, gazoducs et réseaux électriques, les systèmes d'approvisionnement en eau, les réseaux de transport, les services bancaires et financiers, les services gouvernementaux et les services d'urgence.

Les systèmes de télécommunication et d'information sous-tendent ces infrastructures. En raison de l'intégration de plus en plus poussée de ces systèmes, il est essentiel de se préparer à la possibilité d'une panne technique, de garantir la sécurité des informations et de se protéger contre la désinformation. Le recours croissant à la technologie de l'information et aux communications réduit également l'importance des frontières nationales dans le contexte de la sécurité nationale et de l'état de préparation.

L'omniprésence de la technologie de l'information dans notre société actuelle et ses conséquences sur la vulnérabilité de celle-ci ont incité Tor-Petter Johnsen, représentant de la Norvège auprès du CCMS, à proposer le projet Science. "Mais, au fur et à mesure de l'avancement du projet", déclare-t-il, "les participants réalisent de plus en plus que c'est l'interconnectivité qui constitue un problème en soi."

L'un des centres d'intérêt essentiels réside dans les risques posés par la mondialisation et l'émergence de sources uniques d'alimentation et de technologie. En l'absence d'une redondance ou d'une sauvegarde intégrée, une catastrophe majeure pourrait résulter de la contamination ou de la destruction d'un ou deux composants vitaux, ou encore de l'interruption des chaînes de distribution. Grâce à l'interconnectivité, quelques ennemis décidés peuvent causer des destructions à grande échelle, à un faible coût. Cette interconnectivité constitue également une double menace, car elle peut être utilisée aussi bien pour amplifier l'effet d'une attaque malveillante que pour faciliter une rupture massive au cas où des composants essentiels seraient visés.

"D'autre part", déclare Tor-Petter Johnsen, "il ne faut pas oublier le côté positif de l'interconnectivité. Grâce à elle, nous sommes mieux en mesure de nous aider les uns les autres. De nombreuses sociétés et secteurs d'activités touchés par les attaques terroristes contre New York sont parvenus à revenir en ligne et à redevenir opérationnels très rapidement, grâce aux sauvegardes et aux liens avec leurs clients, qui ont permis le ré-acheminement des tâches et la restauration du flux d'informations."

La préservation de la sécurité et la protection de la société contre un large éventail de défis exigent la coopération et la coordination de différentes agences dans de nombreux domaines, tant au niveau national qu'international. La campagne menée par les Etats-Unis contre le terrorisme, qui implique une coopération non seulement militaire mais également diplomatique, financière, économique, des services de renseignement, des douanes et de la police, en constitue l'illustration.

La variété des défis à relever est telle que de nombreux ministères sont conjointement concernés. Dans beaucoup de pays, des initiatives ont été lancées pour réviser les structures organisationnelles ou en créer de nouvelles. En Norvège, par exemple, le parlement examine une proposition destinée à centraliser les responsabilités liées à la sécurité nationale et à l'état de préparation. Aux Etats-Unis, un Office for Homeland Security a été créé.

Lancé en mars 2001, le projet du CCMS vise à identifier les défis communs, à dresser l'inventaire des initiatives adoptées dans les différents pays et à définir les domaines au sein desquels une plus grande coopération internationale pourrait être utile. La Norvège a pris la direction du projet, qui implique également le Danemark, les Etats-Unis, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie, la Moldavie, la Pologne, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la Turquie et l'Ukraine.

L'estompement de la frontière traditionnelle entre les menaces militaires et civiles fait de l'OTAN et du CCMS une enceinte de prédilection pour répondre aux besoins d'une approche intégrée. Le Comité constitue un forum unique pour le partage des connaissances et des expériences portant sur les aspects techniques, scientifiques et politiques de questions sociales et environnementales, tant dans le secteur civil que militaire.

S'attaquer aux menaces non traditionnelles pour la sécurité constitue l'un des cinq objectifs essentiels qui guident les travaux chapeautés par le CCMS. Les autres objectifs consistent à réduire l'impact pour l'environnement des activités militaires, à mener des études régionales incluant les activités transfrontalières, à prévenir les conflits liés à la rareté des ressources et à s'attaquer aux risques pour l'environnement et la société susceptibles d'entraîner une instabilité économique, culturelle et politique. Ces travaux reposent sur des activités décentralisées, qui impliquent la participation à des études pilotes, des projets, des ateliers et des séminaires financés par les différents pays. ■

Un nouveau départ

Paul Fritch évalue les perspectives du nouveau Conseil OTAN-Russie.

"En ce début du XXIème siècle, nous vivons dans un monde nouveau, caractérisé par des interdépendances étroites, où des menaces et des défis nouveaux, sans précédent, exigent des réponses de plus en plus unies."

Déclaration du Sommet de Rome, 28 mai 2002

Toute la logique des nouvelles relations entre l'OTAN et la Russie transparaît dans cette simple phrase, par laquelle débute la déclaration publiée à l'issue du Sommet de Rome, en mai dernier. Les vingt chefs d'Etat et de gouvernement qui ont approuvé ce document se sont réunis non pas comme des rivaux ou des adversaires, mais en tant que partenaires égaux regroupés au sein d'un nouveau Conseil OTAN-Russie, unis pour faire cause commune contre les menaces qui pèsent sur la sécurité de notre époque. Un événement sans précédent.

Un nouveau départ: L'OTAN et la Russie ont franchi une étape décisive augurant la possibilité d'une coopération plus profonde. (© NATO)

Au cours du mois qui a suivi le Sommet, de nouvelles réunions OTAN-Russie se sont tenues à tous les niveaux: ministres de la Défense, ambassadeurs, conseillers politiques et experts. Quatre nouveaux groupes de travail ont été créés et une série de réunions d'experts ont été organisées afin de traduire le message politique de Rome en coopération pratique dans les domaines essentiels. Parmi ceux-ci figurent, notamment, la lutte contre le terrorisme, les efforts pour combattre la prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs, la gestion des crises et les plans civils d'urgence. De plus, alors que nous continuons tous à nous attaquer à ces nouvelles règles et procédures, la volonté politique autrefois trop souvent absente du dialogue OTAN-Russie est désormais évidente à tous les niveaux. Nous en sommes toujours aux stades très précoces de cette ambitieuse entreprise, mais les perspectives d'une qualité véritablement nouvelle des relations OTAN-Russie sont incontestables.

Paul Fritch travaille sur les questions OTAN-Russie au sein de la Division des affaires politiques de l'OTAN.

L'OTAN et la Russie peuvent-elles devenir de véritables partenaires pour faire face aux menaces du monde moderne? Après les attaques terroristes de l'automne dernier, la question devrait peut-être être reformulée en ces termes: les Alliés et la Russie peuvent-ils se permettre d'encore repousser ce partenariat et d'ignorer un nombre important et croissant de points d'intérêt communs en faveur de stéréotypes dépassés? Les avions qui se sont écrasés sur le World Trade Center et le Pentagone le 11 septembre 2001 ne se sont pas contentés de détruire des vies et des bâtiments. Ils se sont également attaqués à notre sentiment de sécurité et à notre mode de vie. Ces attaques étaient porteuses d'un message très clair, déclarant que les attaques actuelles (et à venir) ne sont plus celles d'hier et que nous ne pouvons plus nous sentir en sécurité derrière nos chars, nos missiles et nos murs. Ce message a résonné avec tout autant de force à Moscou qu'à Bruxelles, Londres ou New York.

Lorsque l'Alliance a invoqué l'Article 5 du Traité de Washington le 12 septembre 2001, déclarant que l'attaque contre les Etats-Unis était une attaque contre tous les Alliés, elle a envoyé un signe fort de sa résolution aux terroristes. Mais elle a envoyé un signe tout aussi fort à nos partenaires russes.

Depuis des années, nous avons affirmé que "l'OTAN et la Russie partagent des intérêts communs" et que "l'OTAN n'est pas dirigée contre la Russie". Depuis des années également, les dirigeants politiques russes se sont joints à ces déclarations, mais, rentrés chez eux, ils ont perpétué le stéréotype d'une Alliance hostile et agressive, visant à "encercler" et à marginaliser la Russie. En 1999, lorsque les différends sur la crise au Kosovo ont abouti à une rupture formelle du dialogue OTAN-Russie, cette image de l'Alliance constituant une menace a trouvé une audience réceptive au sein de l'opinion publique et des élites de Russie. Toutefois, le 12 septembre 2001, lorsque l'OTAN — pour la première fois en 53 années d'existence — s'est déclarée attaquée, l'ennemi n'était pas la "menace rouge" à l'Est, mais le terrorisme (également identifié

comme la menace numéro un pour la sécurité dans le cadre du concept de la sécurité nationale russe). Qui plus est, les coupables spécifiques — le réseau al-Qaida et le régime des talibans en Afghanistan — étaient déjà accusés par la Russie d'aider et de radicaliser les groupes rebelles en Tchétchénie et de fomenter l'instabilité sur son pourtour méridional. La notion d'"intérêts communs" n'avait jamais été aussi claire, des deux côtés.

Le combat commun contre le terrorisme constitue un catalyseur décisif pour le nouvel esprit de coopération entre les Alliés et la Russie, mais il ne représente manifestement pas la seule chose qui les rapproche. L'instabilité régionale, la prolifération, le crime transnational, l'immigration massive, le trafic d'armes et d'êtres humains: la liste s'allonge interminablement. Tous ces défis modernes menacent les Alliés comme la Russie. Avec son arsenal nucléaire, ses onze fuseaux horaires, ses 150 millions d'habitants et des frontières qui s'étendent du Caucase à l'Extrême-Orient en passant par l'Asie centrale, la Russie actuelle est essentielle pour la sécurité des Alliés de l'OTAN, comme l'était l'Union soviétique durant la Guerre froide. La différence réside dans le fait que les défis actuels pour la sécurité ne peuvent être relevés qu'en coopération; que, comme le disent nos chefs d'Etat et de gouvernement, "des menaces et des défis nouveaux, sans précédent, exigent des réponses de plus en plus unies".

La véritable différence entre "19+" et "20" n'est pas une question de mathématiques, mais de chimie

Alors que nous étions jadis menacés par la puissance militaire soviétique, nous le sommes aujourd'hui par la perspective d'assister à un affaiblissement et à un isolement de la Fédération de Russie; à la perte par les autorités centrales du contrôle qu'elles détiennent sur les armes ou matériels nucléaires, chimiques ou biologiques; à la fuite de scientifiques russes, motivés par le désespoir et une rémunération confortable, vers des Etats ou des groupes désireux de mettre au point des armes de destruction massive; à une instabilité régionale, tant au sein qu'au-delà des frontières russes, susceptible de fournir un terrain fertile à des organisations criminelles et à des groupes terroristes internationaux.

Ce principe n'est pas entièrement nouveau, pas plus que les idées contenues dans la Déclaration du Sommet de Rome. Le chemin que nous empruntons aujourd'hui a été, dans une large mesure, tracé par l'Acte Fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles signé par les chefs d'Etat et de gouvernement des Alliés de l'OTAN et la Fédération de Russie en mai 1997. Et lorsque nous avons eu à joindre nos forces, nous l'avons souvent fait avec efficacité. Depuis près de sept ans, des milliers de soldats et d'officiers alliés et russes servent côte à côte, sous les ordres d'un commandement unifié, pour remplir une mission commune qui consiste à apporter la paix et la stabilité aux Balkans. La tâche n'est pas mince. De plus, lorsqu'en août 2000, le sous-marin nucléaire russe Koursk, gravement endommagé par la mise à feu accidentelle d'une torpille lors d'un exercice à munitions réelles, a coulé au fond de la mer de Barents, entraînant avec lui les 118 hommes de son équipage, la réponse des Alliés a été rapide et sincère. L'assistance adéquate fournie par divers Alliés pour le sauvetage du Koursk a conféré un nouvel élan pour parvenir à une coopération OTAN-Russie plus formelle dans le domaine de la recherche et du sauvetage en mer. Et nous avons naturellement été en mesure de recourir au Conseil conjoint permanent OTAN-Russie, le précurseur du Conseil OTAN-Russie, pour échanger des points de vue sur un large éventail de questions liées à la sécurité.

Ce qu'il manquait toutefois au dialogue OTAN-Russie, c'était un véritable sens d'un objectif commun et de l'urgence. Lorsque nous tombions d'accord sur des questions ou des projets individuels, souvent importants, tels le partage de nos efforts dans les Balkans, ce genre de coopération demeurait l'exception plutôt que la règle et exigeait généralement des efforts extraordinaires. Les deux parties continuaient à se considérer mutuellement avec une suspicion instinctive et nos structures de consultation reflétaient cet état de chose.

Le Conseil conjoint permanent (CCP) a fourni une enceinte au sein de laquelle l'OTAN et la Russie pouvaient se rencontrer, mais ses règles postulaient virtuellement que nous demeurions à une distance sûre l'un de l'autre. Le CCP constituait essentiellement un forum bilatéral, au sein duquel les Alliés se mettaient d'accord d'avance sur toutes leurs positions avant d'entamer le dialogue avec la Russie. Celle-ci, pour sa part, recourait souvent au CCP pour exprimer son mécontentement face aux politiques de l'OTAN, telles celles relatives à l'élargissement, sans véritablement s'engager avec les Alliés dans un véritable esprit de coopération.

Nous avons franchi une étape importante, où une coopération plus significative devient possible. L'une des raisons majeures de cette évolution a été le changement de leadership au Kremlin. Lorsque Vladimir Poutine est devenu président en décembre 1999, l'une de ses premières décisions de politique étrangère a consisté à mettre un terme au "gel" appliqué depuis un an aux relations OTAN-Russie, voulu par son prédécesseur, le président Boris Ieltsine, en réponse à la campagne aérienne de l'OTAN contre la Yougoslavie. Le président Poutine conserve inébranlablement sa vision d'une Russie "puissance européenne", même s'il est souvent confronté au scepticisme de ses compatriotes. La rhétorique sur une "bonne" (Union européenne) et une "mauvaise" (OTAN) Europe appartient au passé. La stratégie "occidentaliste" de Poutine prévoit une véritable coopération avec l'Europe occidentale et les Etats-Unis, afin de restaurer la puissance politique et économique de la Russie et de faire face plus efficacement aux menaces à long terme au Sud et à l'Est. Les événements du 11 septembre 2001 n'ont entraîné aucun changement de cap radical en la matière. Ils ont tout simplement fourni une opportunité à Vladimir Poutine de justifier ses plans face aux critiques intérieures et d'accélérer leur rythme.

A l'automne dernier, les Alliés ont avancé de nombreuses idées sur la manière de profiter au mieux de ce nouvel esprit de coopération. Parmi les plus ambitieuses d'entre elles figure une proposition de renoncer à la structure rigide et formaliste du CCP en faveur d'un organe OTAN-Russie plus souple. Au sein d'un tel organe, les Alliés et la Russie pourraient se rencontrer comme partenaires égaux dans des domaines d'intérêt commun et conserver la possibilité de travailler de concert avant la prise de décisions essentielles, c'est-à-dire de s'engager dans des analyses conjointes des menaces émergentes, de développer des positions communes et, si possible, de prendre des décisions conjointes et d'initier des actions communes. Il s'agirait, en bref, de passer de la formule "19+1" du CCP à une structure "20". Le travail "à 20" qui, après les décisions d'élargissement de cette année, pourrait aller jusqu'à "28", nous offre l'opportunité de profiter des capacités, des informations et des perspectives politiques exclusives à la Russie sur tout un éventail de questions, et cela souvent avant l'adoption par l'Alliance d'une position sur une question donnée. Il ne signifie pas que nous tomberons d'accord sur tout, ni que l'OTAN et la Russie n'auront plus la possibilité d'agir indépendamment lorsque nos intérêts divergent. Mais il signifie que, lorsque nous pourrons identifier des intérêts communs, lorsque nous voudrons collaborer, nous pourrons le faire beaucoup plus efficacement que par le passé. De plus, au fur et à mesure que le niveau de confiance mutuelle et que le nombre d'intérêts communs s'accroîtront, cette formule souple se développera parallèlement.

S'il demeure des domaines importants pour lesquels nous continuons à ne pas être d'accord, le nouveau forum pourra servir à promouvoir la compréhension mutuelle par le biais d'un contact et d'un dialogue soutenus, d'une manière qui ne pourra que servir à promouvoir les valeurs alliées partagées par la Russie et les décisions de politique étrangère de celle-ci. Comme le dit souvent Lord Robertson, la véritable différence entre "19+" et "20" n'est pas une question de mathématiques, mais de chimie. En fin de compte, ce seront les attitudes et non les structures qui seront déterminantes pour notre réussite. En la matière également, les premiers signes sont prometteurs. La réussite n'est pas encore garantie, mais nous ne pouvons nous permettre d'échouer. ■

Renforcer les capacités de l'Alliance

Robert G. Bell examine les défis auxquels l'Alliance est confrontée pour la coopération en matière d'armements.

Le Secrétaire général de l'OTAN Lord Robertson a eu ce mot célèbre pour qualifier ses priorités lors de son entrée en fonction en octobre 1999: "Des capacités, des capacités et des capacités". Cet objectif a bénéficié d'un puissant écho lors de la réunion des ministres de la Défense à Bruxelles, le 6 juin, à l'issue de laquelle ils ont déclaré "s'engager à fournir à l'OTAN les capacités pour mener à bien l'éventail complet de ses missions". Ils sont convenus que les pays membres devraient, dès lors, être prêts "à adapter leurs capacités militaires pour veiller à pouvoir contribuer à satisfaire les nouvelles exigences, y compris celles posées par le terrorisme".

Le coût des équipements de défense devient exorbitant et dépasse considérablement, à tous points de vue, celui des équipements civils. (© US Department of Defense)

Il s'agit-là de déclarations percutantes, mais bien trop souvent, les communiqués, qui foisonnent de paroles ronflantes et grandiloquentes, ne se traduisent pas en actes. Les Alliés sont-ils vraiment prêts à tenir leurs promesses? Sont-ils prêts, dans le domaine des acquisitions comme dans d'autres, à étoffer leurs plans nationaux? Et sont-ils vraiment préparés à dépenser plus intelligemment et à débourser de l'argent supplémentaire pour la défense là où cela s'avère nécessaire? Les réponses à ces questions seront déterminantes pour l'avenir de l'OTAN.

Un successeur pour la DCI

Il est essentiel à cet égard de trouver un successeur à l'Initiative sur les capacités de défense (DCI), un programme lancé lors du Sommet de Washington en 1999 pour doter l'OTAN des capacités devant lui permettre de relever les défis modernes pour la sécurité. Cela ne veut pas dire que la DCI constitue un échec. Elle fait au contraire la différence et permet de renforcer les capacités de défense de l'Alliance. Mais le résultat global pourrait se comparer à un match nul lors de la Coupe du monde: le pire est évité, mais cela demeure insatisfaisant.

Les directeurs nationaux des armements de l'OTAN souhaitent que les efforts liés à la DCI soient maintenus jusqu'au Sommet de Prague. Ils souhaitent néanmoins également que le programme qui lui succédera soit centré sur "un nombre plus restreint de capacités critiques". Ces opinions figurent dans le communiqué des ministres de la Défense du 6 juin, qui charge le Conseil de l'Atlantique Nord de préparer des recommandations pour une "nouvelle initiative sur les capacités", reposant sur un "petit nombre de capacités essentielles à toute la gamme des missions de l'Alliance". Pour veiller à ce que cette nouvelle initiative sur les capacités ait plus de succès que la précédente, les ministres ont décidé qu'elle devrait reposer sur de "fermes engagements nationaux avec des dates butoirs spécifiques". Entre autres choses, la nouvelle initiative doit encourager l'"acquisition en coopération d'équipements", ainsi qu'un "financement commun et multinational".

Ces décisions constituent un cadre politique d'intention important et précieux. Le défi à la veille du Sommet de Prague consiste à les traduire en un programme réel et percutant. Ces "engagements nationaux fermes" nécessitent des engagements de financement spécifiques, soutenus par les ressources nécessaires au niveau des budgets nationaux de la défense.

Robert G. Bell est Secrétaire général adjoint de la Division de l'OTAN pour le soutien de la défense et responsable de la promotion des politiques et programmes de coopération de l'OTAN en matière d'armements. Avant d'entrer à l'OTAN, il a été l'un des adjoints spéciaux du Président Bill Clinton pour les questions de sécurité nationale et Senior Director du Conseil de Sécurité Nationale pour la politique de défense et le contrôle des armements.

Quels programmes ces engagements nationaux fermes viseront-ils? La liste finale pourrait se limiter à identifier au sens large des domaines de capacités essentielles à satisfaire ou, comme on peut l'espérer, être plus précise, en identifiant spécifiquement des projets et des systèmes de défense. Les ministres sont déjà tombés d'accord, à plusieurs reprises, sur le fait, par exemple, que l'OTAN exige une capacité commune, détenue conjointement, pour la Surveillance au sol de l'Alliance. L'occasion s'offre aujourd'hui de chercher à obtenir de clairs engagements de financement pour lancer ce projet, même si le coût total final du programme n'est pas encore connu.

Questions fondamentales

La réussite ou l'échec du renforcement des capacités de défense de l'OTAN dépendra donc dans une large mesure de l'aptitude de nos responsables des armements à passer à la vitesse supérieure en matière d'innovation et de changement, pour produire des capacités de défense plus nombreuses, meilleures et, si possible, moins chères. Les responsables des acquisitions de défense doivent savoir ce que le monde politique aimerait que les actuels et futurs équipements de défense soient en mesure de faire. Il ne sert à rien de fabriquer de grands nombres de chars par exemple si une guerre de blindés à grande échelle est jugée improbable. A cet égard, des indications globales, telles que le Concept stratégique de l'Alliance, existent déjà et les autorités militaires de l'OTAN jouent un rôle inestimable au sein des comités de spécialistes en armements en formulant des avis sur les exigences militaires. Des questions plus fondamentales encore concernant les futures relations entre les Etats-Unis et leurs Alliés canadien et européens doivent toutefois être résolues.

Nous avons besoin d'un système garantissant que les exigences militaires des commandants de l'OTAN influencent de manière appropriée les plans et les intentions nationaux en matière d'armements

L'une de ces questions concerne les futures tendances des dépenses de défense. Avant la mise en chantier d'une nouvelle initiative spécifique sur les capacités, il est essentiel de comprendre quelles sont les ressources qui vont véritablement être affectées à la défense. Faute de quoi, l'exercice risque de devenir en grande partie théorique. Les Alliés européens dépensent collectivement des sommes considérables pour la défense: plus de 150 milliards de dollars par an. L'une des principales raisons de l'existence d'un fossé en matière de capacités de défense réside néanmoins dans le différentiel en expansion entre les sommes allouées à la défense. Les dépenses de défense de l'Europe se sont situées à environ 60 pour-cent de celles des Etats-Unis durant la majeure partie de la décennie écoulée, mais la recherche et le développement militaires européens n'atteignent que le quart du niveau américain. De plus, d'après certains calculs, ils ne se situent qu'à un huitième par soldat. La rentabilité de cet investissement même modeste souffre en outre du fait que les sommes investies sont fragmentées entre différents Etats souverains et entre leurs establishments de la défense respectifs.

Une seconde question fondamentale consiste à s'interroger sur la manière dont les Alliés canadien et européens envisagent leur futur partenariat opérationnel militaire avec les Etats-Unis. Souhaitent-ils être des partenaires à part entière des Etats-Unis pour l'éventail complet des capacités de combat désormais associées aux conflits de haute intensité? Souhaitent-ils profiter de - et investir dans - la révolution des affaires militaires et développer des forces qui puissent se joindre à celles des Etats-Unis dans des opérations expéditionnaires lointaines en coalition, de haute intensité et hautement technologiques? Ou le Canada et l'Europe finiront-ils par opter - peut-être par défaut - pour des tâches de gestion des crises et de maintien de la paix beaucoup plus modestes (et moins onéreuses), incluant la reconstruction ultérieure aux conflits? J'espère que la première solution sera retenue. Les Etats-Unis ont besoin d'alliés puissants militairement, et pas uniquement au niveau politique et économique. L'axe transatlantique, sur lequel repose l'OTAN, doit être un axe équilibré sur toute sa longueur. L'équilibre et la force sont inextricablement liés. Comme l'a déclaré Lord Robertson, l'OTAN doit se moderniser ou être marginalisé. Or, pour parvenir à cet équilibre, beaucoup plus d'Alliés devront accroître de manière substantielle leurs dépenses de défense.

Tout au long de son histoire, l'OTAN a combattu pour constituer une capacité de défense conventionnelle collective digne de l'agrégat d'apports individuels fournis par ses membres. Trop souvent, l'ensemble a représenté moins que la somme de ses parties. Une coopération insuffisante entre Alliés au niveau

de la recherche et du développement en est l'une des raisons. Actuellement, d'importantes insuffisances continuent à être constatées dans les capacités requises pour mettre pleinement en œuvre la stratégie de l'Alliance, des insuffisances qui se sont révélées de manière bien trop manifeste dans le ciel du Kosovo et, depuis le 11 septembre 2001, dans la campagne conduite par les Etats-Unis en Afghanistan. Toutefois, à la différence de ce qui se passait pendant la Guerre froide, les armes nucléaires ne peuvent compenser nos insuffisances pour affronter les nouveaux défis pour la sécurité propres au XXIe siècle.

Améliorations

L'une des choses que peut faire l'OTAN, c'est améliorer son interopérabilité et sa normalisation. Celles-ci atteignent un niveau élevé en termes de planification et de doctrine militaires, mais les résultats sont moins brillants dans le domaine des matériels de défense. L'interopérabilité à ce niveau implique l'aptitude de différents systèmes à travailler de concert. La normalisation des matériels porte sur tous les efforts destinés à permettre d'aligner des systèmes communs identiques du point de vue de la forme, de l'adéquation et de la fonction. Comme l'explique l'analyste de la défense Thomas Callaghan: "L'interopérabilité, c'est ce que nous faisons avec le fouillis dont nous disposons. La normalisation, c'est ce que nous faisons pour éviter de nous retrouver face à un nouveau fouillis à l'avenir." L'interopérabilité des armes normalisées est intrinsèquement assurée, tandis qu'elle doit être conférée aux armes non normalisées. Les avantages, tant militaires qu'économiques, de la normalisation résident dans une production en plus grandes séries et donc, dans des prix unitaires moins élevés.

Assurer l'interopérabilité de systèmes différents demeure, dans de nombreux cas, un objectif important pour la coopération en matière d'armements au sein de l'OTAN, comme le reflète d'ailleurs la DCI, mais la mission fondamentale des responsables des armements de l'Alliance consiste à renforcer les capacités de défense. Il est de plus en plus fréquent qu'un tel renforcement soit susceptible d'être atteint par le biais de programmes communs, soit en dotant l'OTAN de capacités qui lui sont propres, soit en disséminant les ressources nationales qui en résultent, réparties entre les forces armées des pays membres (et peut-être également des Partenaires). Cela ne remet pas en question l'importance d'assurer l'interopérabilité de systèmes différents. Lorsque ce processus est appliqué à des systèmes de défense souvent très disparates appartenant à un certain nombre de pays, il peut engendrer d'indéniables avantages militaires. Mais si notre objectif consiste uniquement à parvenir à l'interopérabilité pour les nouveaux systèmes, nous perpétuerons dans un sens les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui.

Ce sont les programmes communs qui offrent les meilleures perspectives pour assurer la compatibilité des équipements des divers pays membres, car ces équipements seront alors essentiellement les mêmes. Qui plus est, il est clair que les capacités actuellement gérées par l'OTAN mettent directement des ressources à la disposition des commandants de l'Alliance. Même pour les grands pays cependant, le coût des équipements de défense devient exorbitant et dépasse considérablement, à tous points de vue, celui des équipements civils. Il est dès lors important d'examiner de nouvelles formes de propriété. Est-il vraiment justifié pour des petits pays d'investir des sommes colossales pour acquérir un nombre limité d'exemplaires, disons de chars? Ne serait-il pas plus judicieux d'adopter des notions de spécialisation des acquisitions, aux termes desquelles des regroupements communs d'équipements pourraient avoir lieu, de même que des accords de leasing? Le leasing constitue une solution potentielle à l'un des problèmes les plus ardus inhérents au financement des programmes d'équipements de défense, problèmes posés par les gigantesques investissements initiaux exigés pour lancer la production d'un programme. L'ampleur de l'investissement, qui plus est récurrent, entraîne habituellement une réduction du nombre d'exemplaires, ce qui accroît les prix de revient à l'unité. C'est exactement l'inverse d'une économie d'échelle.

Un autre préalable à toute amélioration réside dans la réforme des régimes de transfert de technologies et de licences à l'exportation des Etats-Unis et de la base législative qui les sous-tend dans le droit américain. Trente-neuf dirigeants de sociétés américaines travaillant pour la défense ont récemment attiré l'attention du président George Bush sur ce point, en lui adressant une lettre ouverte qui déclare: "Des modifications majeures du régime des contrôles à l'exportation des Etats-Unis sont indispensables pour veiller à ce qu'il reflète les réalités actuelles du marché mondial et les impératifs de la politique stratégique américaine… Nous devons assurer la réussite d'une coopération et d'une interopérabilité essentielles entre les Etats-Unis et leurs alliés, en temps de paix comme en période de crise." Le secrétaire d'Etat adjoint Lincoln Bloomfield a en outre annoncé que les Etats-Unis entameront prochainement une révision complète de leur régime de contrôle des exportations.

Washington peut adopter une série de mesures pour améliorer la situation en la matière. Il peut accélérer et intégralement mettre en œuvre toutes les réformes

"plus simples, plus rapides et plus conviviales" en cours. Il peut accélérer et procéder avec rigueur à la révision de la Liste des munitions, la révision des équipements et munitions qui doivent être fabriqués aux Etats-Unis. Il peut accorder une plus haute priorité au traitement et à la prise en charge spéciale et accélérée des licences destinées aux agences de l'OTAN. Il peut octroyer la plus haute priorité au traitement des licences nécessaires pour soutenir l'acquisition par l'Alliance des articles figurant sur la liste de présélection pour la nouvelle initiative sur les capacités qui sera lancée lors du Sommet de Prague. Dans leur programme conjoint de chasseur d'attaque, les Etats-Unis utilisent une licence globale destinée à faciliter la coopération internationale. Cette approche pourrait également être utilisée pour la liste de Prague. Les Etats-Unis ont d'ores et déjà accepté d'exempter le Canada des restrictions prévues par leurs International Trafficking in Arms Regulations, et les négociations d'exemption en cours avec le Royaume-Uni devraient être étendues à d'autres Alliés. Les Etats-Unis peuvent également reconnaître le caractère de plus en plus multinational de la coopération pour les armements au sein de l'Alliance et de l'industrie de la défense transatlantique, et négocier un accord cadre avec les six pays européens qui ont signé une "Lettre d'intention" afin de promouvoir une plus grande coopération inter-européenne en matière d'armements.

Si, au fil des années, les responsables des armements de l'OTAN ont accompli un excellent travail en fournissant des indications pour l'harmonisation des pratiques d'acquisition, les différents pays continuent à mener des politiques et pratiques nationales fort disparates dans ce domaine. Il convient d'établir des pratiques d'acquisition acceptées au niveau international, de sorte que tous ceux qui sont impliqués dans les acquisitions - rédacteurs de spécifications, dessinateurs techniques, experts financiers et budgétaires, experts légaux - soient à l'unisson. Lors des projets conjoints, beaucoup de temps et d'argent sont gaspillés pour apprendre la manière dont les différentes parties procèdent.

Une planification de la défense et des forces est menée collectivement au sein de l'Alliance, mais il n'existe pas de système de planification comparable pour les armements dans l'OTAN. Les précédentes tentatives pour mettre un tel système sur pied ont, d'ailleurs, échoué. L'adhésion à l'OTAN entraîne des responsabilités et il est extraordinaire que, tout en appuyant ces responsabilités collectivement dans le domaine de la planification globale de la défense, les responsables des armements des pays membres cherchent à y échapper. Cette approche doit être réformée. Nous avons besoin d'un système garantissant que les exigences militaires des commandants de l'OTAN influencent de manière appropriée les plans et les intentions nationaux en matière d'armements. Ce n'est que de cette façon que les hommes et les femmes qui défendent la paix, la sécurité et la démocratie disposeront des meilleurs outils possibles pour accomplir leur tâche. ■